



Année 2024

Bulletin communal





Le Mot du Maire p. 1

Vie communale

Soirée d'accueil nouveaux habitants.....	p. 02
Recensement.....	p. 02
Ville ambassadrice du don d'organes.....	p. 03
Première carte d'électeur en main	p. 04
Les ateliers bénévoles.....	p. 04
La salle communale porte désormais un nom..	p. 05
CCAS : repas des aînés	p. 06

Villes et Villages fleuris	p. 07
Le festival Contes en Scène a fêté ses 10 ans !..	p. 08
Les Virades : Le succès au Rendez-Vous	p. 09
Le verger.....	p. 09
Ecole Notre Dame - Ecole Sainte Anne	p. 10-11
Garderie périscolaire	p. 11
Eglise fondation du patrimoine.....	p. 12

Informations municipales

Les élus et agents communaux.....	p. 13-14
Les commissions	p. 15 à 23
Tarifs communaux 2025	p. 24
Reprise des concessions.....	p. 24
Energies : Eclairage public	p. 25
Subventions aux associations	p. 25
Etat civil 2024	p. 26
Tri des archives municipales.....	p. 27
Fibre	p. 27

Les informations de CMC	p. 28 à 31
Services de proximité	p. 43
Pluviométrie	p. 43
Démarches administratives	p. 44 à 46
Emploi et règlement du feu.....	p. 47
Le département recrute des assistants familiaux .	p. 48
Projet éolien «Mare du Cornet»	p. 49
Informations utiles	p. 50

2024 : Album souvenir p. 32 à 42

Vie associative

APEL du RPI Billio-Guéhenno	p. 51
Dans Tous Les Sens.....	p. 52
Comité des fêtes.....	p. 53
Football Club Billiotais	p. 54-55
Billio matériel.....	p. 56
La chorale du Pays de Saint-Jean	p. 56
Société de chasse.....	p. 57

Les pistons percés	p. 57
Petit bolide Billiotais	p. 58
Anciens combattants	p. 59
Juin 1944 - Juin 2024.....	p. 59-60
L'équipe de la ville	p. 61
Le Palet Billiotais	p. 61

Au pays de Saint-Jean

ADMR.....	p. 62
AMPER Repas à domicile.....	p. 63
Souvenir Français	p. 64
Association Don du sang	p. 65
FAVEC	p. 65

La Claie sans frontières	p. 66
Cercle celtique Tal Ouz Tal	p. 67
1 plateau 2 fous.....	p. 68
SOLIHA.....	p. 68

"Nous remercions chaleureusement la commission information et communication ainsi que le personnel du secrétariat qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin"



Chères Billiotaises, Chers Billiotais,

C'est avec un grand plaisir que le conseil municipal et moi-même nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité à toutes et à tous .

Comme chaque année, la commission communication a travaillé pour collecter et regrouper les informations et événements qui se sont déroulés au cours de l'année 2024. Je tiens à les remercier pour ce travail qui leur a demandé beaucoup de recherches et de temps.

Je remercie également l'ensemble du conseil municipal pour leur implication dans les différentes commissions. Merci au personnel communal sur qui nous pouvons compter. Merci à nos nombreuses associations et à nos bénévoles pour leurs grands dévouements qui font de Billio une commune enviée par beaucoup.

Lors de votre lecture vous trouverez les investissements et divers travaux réalisés durant l'année écoulée.

Pour 2025, nous allons poursuivre le programme des travaux à réaliser sur notre église tout en restant prudent sur les dépenses car la conjoncture n'est pas très favorable. Les baisses de subventions annoncées auront des répercussions à tous les niveaux que ce soit communal ou intercommunal.

Pour votre information, la compétence assainissement collectif est désormais assurée par Centre Morbihan Communauté ainsi que l'entretien des stations et des branchements à l'assainissement.

Pour terminer, je vous adresse à nouveau mes meilleurs vœux ainsi qu'à vos proches avec une pensée particulière pour ceux qui sont touchés par la maladie et tous ceux qui sont dans la peine.

Prenez bien soin de vous et de vos proches

Bien fidèlement

Bien à vous.

Jean-Luc Grandin



Soirée accueil nouveaux habitants pour 2023

Le vendredi 1er mars, a eu lieu dans la salle du Tilleul, la soirée des nouveaux arrivants.

Une soirée conviviale et studieuse, Monsieur le Maire aidé de son adjointe Isabelle Bréhélin ont pris successivement la parole et présenté dans le détail la commune.

Les représentants des associations locales ont ensuite pris le relais pour expliquer leurs activités et donner les dates de leurs prochaines animations.

Chaque participant s'est vu remettre des fraisiers et fleurs pour embellir son jardin.

Cette année nous avons également accueilli deux nouveaux artisans venus s'installer sur le territoire, deux jeunes garçons du pays, Alexandre Binoist pour O'Houarn et Nicolas Etienne pour Nico Metal.

Un seul nouveau né pour 2023, bienvenue à Eina.

C'est autour du verre de l'amitié que les échanges se sont poursuivis.



Recensement : Des chiffres pour construire demain



Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Cette année en 2025, le recensement se déroule :

- Dans les communes de moins de 10 000 habitants : du 16 janvier au 15 février.

C'est M. Claude TRANVOUEZ qui sera votre agent recenseur.



Ville ambassadrice du don d'organes

Le 16 mars, la commission du service social de CMC a choisi Billio pour la première plantation d'un arbre nommé Ginkgo Biloba, où arbre aux 40 écus, symbole de vitalité et de longévité.

Une cérémonie a eu lieu aux abords de la salle du Tilleul dans le cadre de l'opération « Ville Ambassadrice du don d'organes » afin de sensibiliser la population au don.

La commune ayant été choisie car notre maire a reçu un don en 2023.



En présence des élus, d'André Le Tutour, président fondateur de l'association transépate, du professeur Benoît Barrou et de nombreux participants, Chantal Bihoés a invité à une réflexion sur le don d'organes :

« La greffe d'organes, ça marche et ça peut sauver des vies. Nous devons intensifier l'information auprès du grand public, nous mobiliser, communiquer et poursuivre cette action solidaire ».



Afin de fédérer les élus et les citoyens autour du don d'organes, un nouvel « arbre de vie » sera planté chaque année sur l'une des communes de Centre Morbihan Communauté.



« Première carte d'électeur en main »

Samedi 25 mai, 7 jeunes ayant récemment atteint la majorité étaient invités à la salle du conseil pour la cérémonie de citoyenneté.

Deux d'entre eux étaient présents pour recevoir leur carte d'électeur, remis par Jean-luc Grandin, maire, Isabelle Bréhélin 1^{ère} adjointe et Roseline Gabillet conseillère.

"C'est pour nous, un très grand honneur d'être parmi vous ce matin, de vous accueillir dans notre maison commune, la Mairie.

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation et vous être déplacés, pour participer à cette remise officielle de votre carte d'électeur.

En venant chercher votre carte d'électeur, vous exprimez clairement votre volonté d'exercer votre droit civique."

Aujourd'hui, par cet outil qu'est la carte électorale, vous obtenez le droit de vote, le droit d'exprimer par une voix, votre voix, votre choix et rejoindre ainsi cette dynamique collective qui existe lors de chaque élection, locale, nationale ou européenne.



Votre présence ce matin démontre déjà un certain engagement citoyen.

Mais ce n'est qu'un début !

C'est évidemment important d'avoir une carte d'électeur, il est encore plus important de l'utiliser !

On vous souhaite évidemment que vous ne tombiez pas dans l'écueil de l'abstention.

La cérémonie s'est conclue par un moment d'échange et de convivialité entre les élus et les nouveaux électeurs autour d'un petit déjeuner.



Les ateliers bénévoles

Une fois encore, l'année 2024 a été riche et cela est possible grâce au travail de nos bénévoles.

Un grand merci à tous pour le travail effectué tout au long de l'année.



Le plus gros du travail a été fait sur le mois d'octobre et novembre pour remettre en état les décorations de Noël et pour en créer d'autres.

Deux étoiles géantes ont été fabriquées, ainsi qu'un lampadaire, les bénévoles ne manquent pas d'idées et sont hyper motivés. Bravo !!!

Avis à la population, si vous avez des planches, décoration, bidon... ne les jetez pas et avertissez un membre de la commission qui se fera une joie de les réemployer.



La salle communale porte désormais un nom

La commission communication a proposé en début d'année au conseil municipal d'affecter un nom à la salle communale.

Chaque conseiller a été invité à choisir un nom, et il en est ressorti 5 propositions que la population billiotaise a voté en déposant son bulletin de vote en mairie.

Salle des écoliers	9.5 %
Salle de la marelle	11.1 %
Salle le Tilleul	31.7 %
Salle du petit bourg	22.2 %
Salle Moustoir-billiou	25.4 %

C'est donc « Salle Le Tilleul » qui l'emporte. Il est prévu d'installer un panneau directionnel ainsi qu'un enseigne rappelant la nomination de la salle.

Un devis a été établi par Alexandre Binoist de l'entreprise O'Houarn de Billio.



Le saviez-vous ?

Vous ne l'avez peut-être pas remarqué, mais dans beaucoup de cours d'école, en France ont été érigés des Tilleuls.

Ces arbres ont été plantés dans la plupart des écoles de la république après la révolution française.

Pourquoi un tilleul ?

En 1792 une grande partie des 60 000 arbres plantés dans chaque commune de France furent des tilleuls dit "Tilleul de la Justice". Il fût érigé en arbre civique, symbole de la liberté.

On débattait des affaires publiques et on rendait la justice à l'ombre du tilleul.

Ce symbole fort fut repris en France dans de nombreuses communes pour commémorer la révolution de 1789.



CCAS : repas des aînés

C'est avec beaucoup de plaisir que la commune a reçu ses convives au « traditionnel repas du CCAS », le dimanche 13 octobre. En effet, toute personne de plus de 65 ans est conviée à ce repas organisé par le CCAS. Ce moment d'échange et de partage, est largement apprécié des habitants de la commune. C'est l'occasion pour eux de se retrouver, d'échanger sur diverses nouvelles et anecdotes, de chanter et de danser.

Cette année, 45 personnes ont partagé ce temps fort.

Le CCAS n'oublie pas les personnes ne pouvant se déplacer ou malade lors de cette manifestation, de ce fait, un panier garni leur a été distribué en fin d'année par les membres du conseil municipal et du CCAS.

Le 27 septembre, le CCAS de Billio s'est associé avec son voisin de Guéhenno et ils ont organisé une journée détente "la croisière s'amuse à Dinan". Visite de la cité médiévale, du port à bord du petit train, balade en bateau et déjeuner au restaurant les participants étaient enchantés de leur journée, 6 billiotais étaient présents à cette animation.



Les aînés qui résident en foyer logement ou EPHAD, bénéficient quant à eux, d'un colis d'hygiène et de beauté.

Nouveau palmarès : Villes et Villages fleuris

La commune remporte un 3^{ème} pétale

Le label "Villes et Villages fleuris" a su évoluer bien au-delà du simple critère esthétique des parterres fleuris.

Aujourd'hui, il incarne un véritable engagement pour un cadre de vie durable et harmonieux, en intégrant des exigences de préservation de la biodiversité, de la gestion raisonnée des ressources naturelles.

La commission embellissement et environnement, toujours dans l'optique d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants, s'est efforcée de tenir ses exigences. Elle a donc décidé de participer pour la troisième fois au concours.

Il reste encore des efforts à fournir et nous n'y manquons pas.

Merci à tous les bénévoles de la commission.



Après le passage du jury en juillet, les retours étaient positifs. Les améliorations demandées ont su ravir le jury : massif de vivaces dans le muret devant la mairie, l'achat d'un terrain avec arbres fruitiers, l'enherbement du cimetière....



Le festival Contes en Scène a fêté ses 10 ans !



Il y a 10 ans, le Festival jeune public Contes en Scène accueillait ses premiers spectateurs. Avec la complicité des compagnies et des communes du territoire, le festival s'est construit, enrichi et a grandi.

Chaque année plus de 2000 petits et grands spectateurs viennent découvrir les spectacles sélectionnés pour vous.

Cette année encore, les artistes vous ont invité à entrer dans leurs univers et à venir découvrir différentes formes d'art à travers le spectacle vivant : marionnette, dessin, théâtre d'ombres, théâtre de papier... Cette détermination à promouvoir l'éveil artistique et culturel dans des lieux éloignés du théâtre a fait de ce festival un rendez-vous unique sur le territoire, un lieu de rencontre où pendant 10 jours les écrans et le quotidien laissent place au spectacle vivant, à la découverte et au partage.



Pour ce 10ème anniversaire, le service culture de CMC a concocté un programme à la hauteur de l'évènement, avec : 10 spectacles inédits qui ont stimulé votre imaginaire et suscité une multitude d'émotions ; 10 compagnies professionnelles d'ici et d'ailleurs ; des ateliers de pratique artistique, des coloriages géants, des lectures et diffusions radiophoniques de contes, un concours dessin...

"La salle du tilleul a guichet fermé pour les deux séances"

Un spectacle poétique et sensoriel où s'animent des marionnettes de papier dans un joli jardin automnal.

Punctata la coccinelle fait la rencontre d'une attachante famille de fileuses de soie. Ensemble elles devront parta-



ger la même plante et encourager bébé araignée dans la réalisation de sa couverture pour faire la sieste. Pas facile d'apprivoiser une pelote de soie ! Dans un univers coloré et lumineux, les tout-petits voyagent dans le monde "minuscule" des petites bêtes du jardin et s'éveillent en douceur au son apaisant de la lyre.



Les Virades : Le succès au Rendez-Vous

Le samedi 28 septembre dernier, Billio, réputée pour réussir les grands rassemblements, n'a pas failli à sa réputation.

Cette fois-ci, tous se sont rassemblés pour la bonne cause, Vaincre la Mucoviscidose.

La fête a réuni quelques 700 motards à l'initiative du Moto-club bignonais, et sous l'égide de Régis Denis le président de l'ABM. Les motards ont fait sensation, le parcours s'est déroulé sans incident.

Les animations locales ont amusé les nombreux visiteurs venus dans l'après-midi, courses de brouette, fabrication de pain à l'ancienne, circuit sensoriel, balade en petit train, chant et danse avec Kergallo, château gonflable et démonstrations de petits bolides.



Place au bilan

Le lundi 04 novembre, une trentaine de personnes s'est rendue à la salle « le Tilleul » pour participer au bilan de cette journée.

Après avoir détaillé l'ensemble des activités du samedi 28 septembre, le financier de l'événement, Dominique Millet, a donné le résultat final : 20 641€ de gains qui serviront pour l'amélioration des soins et la recherche pour Vaincre la Mucoviscidose.

Ce résultat a été salué par les applaudissements et de larges sourires de satisfaction. La fête a été belle et la solidarité a été remarquable une fois encore.

Remerciements sincères à tous les acteurs bénévoles et aux partenaires de cette Virade.



Le verger

En début d'année 2024, la commune a acquis le terrain jouxtant la salle du tilleul. L'idée de la commission environnement serait d'en faire un verger. Il y a déjà des arbres fruitiers sur le terrain qu'Erwan des pépinières de kherello est venu soigner et tailler avec l'aide d'Anthony et de bénévoles de la commission environnement.

La commune a également acheté trois autres fruitiers (un kaki, un figuier et un nashi) pour diversifier les espèces.

À terme, nous souhaitons que cet espace soit un lieu de repos, de détente et de cueillette. La commission souhaiterait l'aménager afin que les bénéficiaires de la salle puissent également en profiter lors des journées ensoleillées.



Ecole Notre-Dame Billio Ecole Sainte-Anne Guéhenno

53 élèves sont actuellement accueillis au sein du RPI Billio-Guéhenno pour cette nouvelle année scolaire, des effectifs qui se stabilisent par rapport à l'année passée.

Les élèves travaillent cette année sur le thème des couleurs. Divers projets sont prévus au cours de l'année scolaire en lien avec cette thématique (cuisine, bricolage, activités sportives) afin de créer du lien entre petits et grands. Les élèves bénéficient également de cours de musique assurés par un d'artiste. Les plus petits se rendent quant à eux au Centre Équestre de Sérent pour des séances d'initiation à l'équitation.

Nous accueillons cette année une nouvelle enseignante à l'école, MARION LOIZEAU.



Ecole Notre-Dame Billio Ecole Sainte-Anne Guéhenno

INSCRIPTIONS :

Pour toute demande d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026, veuillez contacter Jeanne CARO, chef d'établissement du RPI Billio-Guéhenno au 0297423256. (Rappel : la scolarisation est obligatoire pour les enfants à partir de 3 ans)

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Chef d'établissement : Jeanne CARO
Maternelle/CE1/CE2 : Jeanne CARO
avec Lydie Bertho et Cindy OLIVEUX
CP au CM2 : Marion LOIZEAU



Rejoignez-nous sur Facebook :
Ecoles du RPI Billio-Guehenno



Garderie périscolaire "L'île aux Enfants"



PRATIQUE

Accueil chaleureux assuré par Mme GUILLO Cindy
de 7h00 à 8h45 le matin / de 16h35 à 18h55 le soir.

Coût (2 forfaits possibles) * tarif pratiqué à la date d'impression
Forfait occasionnel : 1,20 €* / demie heure ou
Forfait mensuel : 32 €* / mois

Bureau : GUILLET Florence présidente,
MAUGUIN Nolwenn trésorière,
HUBERT Camille secrétaire,
LANTRIN Jeanne directrice du RPI, membre de droit

Contact : ezannic.florence@orange.fr / 06.73.54.17.05
Ou auprès de l'école Sainte Anne
eco56.stean.guehenno@enseignement-catholique.bzh / 02.97.42.20.05

Eglise fondation du patrimoine

Comme vous le savez, la mairie s'est engagée depuis quelques années sur la rénovation de notre Église. Le coût des travaux estimé à 1.2 millions d'euros est trop important pour les finances de la commune même si nous recevons des subventions des partenaires habituels (Etat, Département...).

La commune a donc décidé d'ouvrir une cagnotte pour nous aider à financer la restauration. Pour nous aider dans cette démarche, nous avons sollicité l'aide de la fondation du patrimoine. Cet organisme privé permet d'aider les particuliers, ou communes, départements ... à sauvegarder leurs patrimoines par la mise en place de collecte. La fondation met en place l'annonce, prend en charge les dons, mais c'est la commune qui doit faire vivre la collecte. L'objectif de la collecte est de 60000 euros.

Alors nous en appelons aux habitants de la commune, des communes alentours, des amoureux du patrimoine à nous aider pour sauvegarder notre patrimoine billio-tais en faisant un don sur le site de la fondation du patrimoine, ou en scannant le QR code sur le flyer présent dans le bulletin.



**FONDATION
DU
PATRIMOINE**



Les élus



Jean-Luc GRANDIN
Maire



Isabelle BRÉHÉLIN
1^{ère} adjointe



Jean-Loïc JOUBIOUX
2^{ème} adjoint



Adrien BINOIST
Conseiller



Fabienne DANET
Conseillère



Roseline GABILLET
Conseillère



Jean-Luc LE BOUQUIN
Conseiller



Jean-Pierre ROUSSEAU
Conseiller



Jean-Yves TASTARD
Conseiller

Les flèches indiquent les
référents de chaque
commission

1^{ère} adjointe
Isabelle BREHELIN

Embellissement Communal, Environnement

Vice-président : Adrien BINOIST

Informations, Communication, Cérémonies

Tourisme, Patrimoine

Vice-président : Jean-Yves TASTARD

Maire

Jean-Luc GRANDIN

**Président des
commissions**

Affaires scolaires

Vice-président : Jean-Yves TASTARD

Urbanisme

Finances, Appels d'offre

2^{ème} adjoint

**Jean-Loïc
JOUBIOUX**

Fêtes, vie associative

Vice-président : Jean-Pierre ROUSSEAU

Bâtiments communaux

Voirie, Chemins d'exploitations, Agriculture

Les agents communaux



Caroline VILA
Responsable
communale



Jennifer DUBRULLE
Assistante
d'accueil



Cindy GUILLO
Agent d'entretien des
locaux communaux



Marc-Olivier
LE CORRE
Agent technique



Arrivée d'Anthony GOZLAN

Vous l'avez peut-être déjà croisé à Billio, Anthony Gozlan, 34 ans et originaire de Plumelec, remplace Marc-Olivier Le Corre, en absence longue durée, au service technique communal. Au cours de sa vie professionnelle, il a déjà travaillé en tant qu'agent technique auprès de la ville de Vannes. Nous lui souhaitons la bienvenue et souhaitons un bon rétablissement à Marc-Olivier.

Stagiaire

Nous avons accueilli en stage à la mairie de Billio du 21 mai au 7 juin 2024, Manuella Rio, originaire de Plumelec qui souhaitait découvrir les métiers d'accueil et de secrétariat.

Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00 - Fermée le jeudi

Téléphone : 02.97.42.28.18

Adresse mail : mairie.billio@wanadoo.fr



Représentants des élus dans les organismes extérieurs

MORBIHAN ENERGIES :

Titulaire : Jean-Pierre ROUSSEAU
Suppléant : Jean-Loïc JOUBIOUX

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Titulaire : Isabelle BREHELIN
Suppléant : Jean-Luc GRANDIN

FRELON ASIATIQUE

(FDGDON) :
Adrien BINOIST

CORRESPONDANTS DÉFENSE :

Titulaire : Jean-Loïc JOUBIOUX
Suppléant : Jean-Yves TASTARD

RÉFÉRENTE SDIS : Isabelle BRÉHELIN

RÉFÉRENTE SMGBO : Isabelle BRÉHÉLIN

RÉFÉRENTE LUTTE CONTRE

LES ESPÈCES INVASIVES :
Isabelle BRÉHÉLIN



Commission des AFFAIRES SCOLAIRES

Vice-président : Jean-Yves Tastard

Membre : Adrien Binoist

Depuis la fermeture de l'école de Billio il est difficile de parler de commission des affaires scolaires.

Le terme de suivi serait sans doute plus approprié.

Notre action consiste désormais à assister aux différentes réunions auxquelles l'école nous convie et à celles de la commission des affaires scolaires de Guéhenno. Nous remercions madame le maire de nous y inviter régulièrement.

Nous le disions à la même époque l'année dernière, le RPI continue d'exister et de fonctionner. La volonté des associations de l'école et de sa directrice font que Billio n'est pas oublié en particulier par l'organisation de différentes manifestations (repas, kermesse, carnaval etc).

En cette fin d'année 2024, nous formulons tous nos vœux de réussite à l'équipe pédagogique et aux élèves.



CCAS

Président : Jean-Luc Grandin - Vice Présidente : Roseline Gabillet

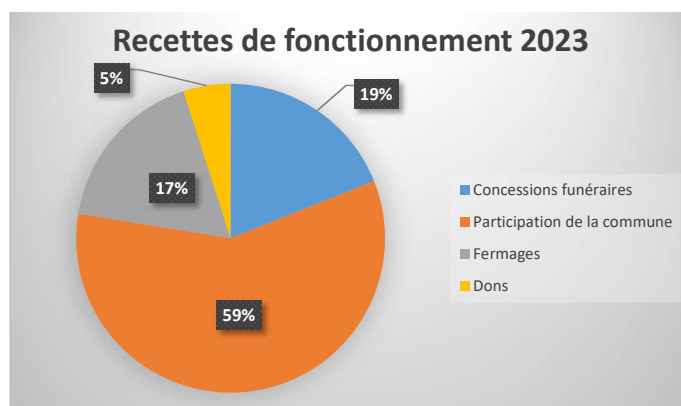
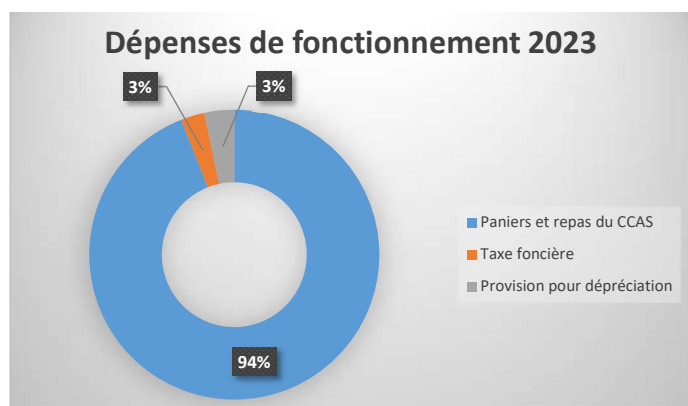
Membres : Isabelle Brehelin, Jean-Loïc Joubioux, Jean-Pierre Rousseau

Membres non élus : Mireille Garaud - Yvonne Goulard - Dominique Gallopin - Yvonne Nio

BUDGET CCAS

• COMPTE ADMINISTRATIF 2023

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	2 069,32€
Recettes	3 773,02€
Excédent de la clôture	1 703,70€



• BUDGET PRIMITIF 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	2 803,70€	0,00€	2 803,70€
Recettes	2 803,70€	0,00€	2 803,70€

Commission EMBELLISSEMENT et ENVIRONNEMENT

Vice-président : Adrien Binoist

Membre : Isabelle Bréhélin, Roseline Gabillet, Fabienne Danet

Membres non-élus : Mireille Garaud, Yvonne Nio, Christophe Le Glaunec

Cette année encore, la commission s'est associée à la commune de Guéhenno afin de noter les jardins des deux localités. Un grand merci aux 12 participants, qui font des efforts pour égayer notre belle commune.

Ils se sont retrouvés autour du verre de l'amitié en septembre dernier, les membres de la commission leur ont remis leur prix.

La commission s'est également réunie sur le site du futur verger situé derrière la salle du tilleul. Un point a été fait sur les arbres existants et le devenir de ce terrain (voir page 9 Le verger)



Nous avons également eu la visite du jury des villes et villages fleuris. Depuis son dernier passage en 2022, la commune a supprimé les fleurs annuelles des parterres devant la mairie et dans les bacs devant la salle, grâce à son conseil. Un coin avec des fruits rouges a été installé à côté du cimetière et celui-ci a été laissé enherbé afin que la biodiversité puisse s'y installer. La remise du prix a eu lieu le jeudi 5 décembre sur Vannes et je vous laisse découvrir le résultat page 7.

Résultat du concours des maisons fleuries

Jardin d'agrément

1^{er} Christiane MOTTO

2^{ème} Bernadette LALYS

3^{ème} Mireille et Daniel GARAUD

Espace jardiné sur cour

1^{er} Fabienne et Nicolas DANET

2^{ème} Joseph et Gisèle GABILLET



Commission TOURISME CULTURE ET PATRIMOINE

Vice-président : Jean-Yves Tastard

Membres : Fabienne Danet, Isabelle Bréhélin

Membres non élus : Bruno Broussier, Gérard Bréhélin, Serge Ethoré, Gilbert Goulard, Christophe Le Glaunec, Gilbert Nio, Anne-Marie Tastard

Le grand projet de l'année 2024 de la commission Tourisme Culture et Patrimoine était l'aménagement du four à pain du bourg et de son environnement.



L'acquisition du terrain a pris plus de temps que prévu. C'est maintenant chose faite. Courant décembre, les chantiers d'insertion de CMC sont intervenus pour le nettoyer. Nous devons ensuite, en étroite collaboration avec la commission Information Communication et Cérémonies d'une part et Embellissement

communal d'autre part, faire des propositions d'aménagement et d'animation.

Ce sera notre chantier pour 2025...

Les chemins de randonnées sont entretenus par les chantiers d'insertion qui font un travail remarquable. Nous devons cependant tout au long de l'année nous assurer



de la praticabilité des deux chemins inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée : les chemins de traverse et le circuit de la mare aux biches. N'hésitez pas à alerter la mairie si vous constatez des anomalies sur ces deux chemins.



Commission FÊTES ET VIE ASSOCIATIVE

Vice-président : Jean-Pierre Rousseau

Membres : Jean-Luc Le Bouquin, Jean-Yves Tastard, Fabienne Danet.

Les présidents d'association peuvent se rapprocher de la commission pour s'informer des points suivants :

- Dossiers de demande de subventions envoyés à chaque président en fin d'année.
- Containers à poubelles lors des manifestations à réserver auprès de CMC

- Les toilettes aux abords du terrain du 15 août sont ouvertes lors des manifestations

- Au lieu-dit Kerhello, un panneau d'affichage leur est destiné



Le 19 mai, la commission a fait appel aux bénévoles afin de sécuriser les routes lors du passage de la course cycliste.



Commission VOIRIE, CHEMINS D'EXPLOITATION, AGRICULTURE

Vice-présidente : Jean-Loïc Joubioux

Membres : Roseline Gabillet, Adrien Binoist, Jean-Yves Tastard, Jean-Pierre Rousseau, Jean-Luc Le Bouquin

Membres non élus : Yannick Caro, Joël Gabillet

Chemins

Suite à la recrudescence des dégâts constatés sur les chemins ruraux, la municipalité a adopté des mesures afin de préserver ses chemins. Tout chantier d'exploitation forestière devra faire l'objet d'une déclaration en mairie. Suite à cette déclaration, les chemins utilisés pour l'exploitation pourront faire l'objet d'un état des lieux. En cas de dégâts, la responsabilité du propriétaire ou de l'exploitant sera recherchée.

Concernant les chemins d'accès aux exploitations agricoles, aucune déclaration n'est nécessaire mais en cas de dégâts, la responsabilité de l'exploitant sera également recherchée.

Voirie

Le passage de la tempête CIARAN a impacté nos routes, la commission a défini ainsi les travaux, notamment la réfection des accotements à Kerivaux et Pratanigo.

La route du terrain de foot à Lestreha est très endomma-

gée, de nombreux véhicules empruntent cette voie.

Nous avons refait la chaussée à la hauteur du terrain de foot avec un ralentisseur de façon à réduire la vitesse avant le stop, notre budget ne nous permettait pas d'aller plus loin, nous continuerons en 2025.

Un projet de désimperméabilisation est en cours rue de la Fontaine. Le projet serait financé à 50% par le fonds européen LEADER et 30% par le Département du Morbihan. Nous espérons pouvoir commencer les travaux 1er semestre 2025.

La commune dispose d'une enveloppe (droit de tirage) de 25 000€ (10 000€ pour l'investissement (réfection de voirie) et 15 000€ pour le fonctionnement (curage, fauchage...). En 2024, les voiries suivantes ont été réalisées :

Route de Lestréha : 12 710.71€ HT (+ 2 631.40€ HT de signalisation)

Pratanigo : 1 233.15€ HT

Kerivaux : 1 189.20€ HT

Commission INFORMATION COMMUNICATION et CÉRÉMONIES

Vice-présidente : Isabelle Bréhélin

Membres : Roseline Gabillet, Adrien Binoist

L'activité de la commission Information, Communication et Cérémonies se décline en plusieurs axes :

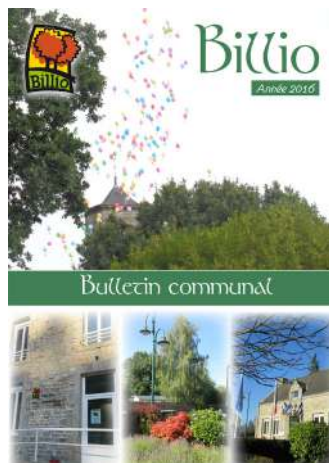
Le P'tit Billiotais

Editée pour la première fois en 2008, cette feuille d'information mensuelle trouve toujours son intérêt et est disponible au début de chaque mois à l'accueil de la mairie, à l'Oasis et aux Pépinières de Kerhello.

Le P'tit Billiotais n°192

Le bulletin communal

La réalisation de ce bulletin nécessite plusieurs réunions de la commission. Il retrace la vie de la commune et des associations au cours de l'année écoulée. Des informations utiles y sont également insérées. Les conseillers municipaux en assurent la distribution.



La page facebook

Caroline et Jennifer sont chargées d'alimenter la page Facebook.

Les différentes informations relayées sont essentiellement liées aux événements municipaux, intercommunaux et associatifs.



Panneau Pocket

La mairie de Billio s'est équipée de Panneau Pocket durant l'année 2022. C'est une application d'information et d'alerte, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

Panneau Pocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles.

N'hésitez pas à télécharger l'application.



La commission est également en charge de l'organisation des cérémonies : les vœux du maire, l'accueil des nouveaux arrivants et des bébés, les commémorations...

Les photos

Tout au long de l'année, nous nous efforçons de prendre des photos des différentes manifestations qui se déroulent sur la commune. Elles nous permettent d'en mettre une sélection dans le bulletin et de réaliser les diaporamas projetés lors des vœux, des maisons fleuries...

Si elles le souhaitent, les associations et la population sont invitées, à nous transmettre leurs clichés qu'elles réalisent durant l'année.

A noter dans vos agendas

Le concours des objets anciens
"C'est quoi ça ! Ça servait à quoi ça ?"
fait son retour dès le 1^{er} février
dans le petit billiotais.

Commission BATIMENTS COMMUNAUX

Vice-président : Jean-Loïc Joubioux

Membres : Isabelle Bréhélin, Roseline Gabillet, Jean-Yves Tastard, Jean-Pierre Rousseau, Jean-Luc Le Bouquin

Salle du tilleul

Des travaux de ravalement de façade ont été effectués par l'entreprise Thebaud pour un montant de 4764 €. Un local de rangement du matériel d'entretien a été réalisé par notre employé communal.



Le bardage a également servi à la réalisation d'un abribus par l'agent technique pour un arrêt de transport scolaire au lieu-dit Pratanigo.



Les velux à la mairie

Les velux de la mairie côté salle du Tilleul ont été changés par l'entreprise de couverture Tastard. Le montant des travaux s'élève à 2 394 €.



Terrain de foot

Notre pelouse a souffert de l'hiver pluvieux. Des travaux de débouchage des drains étaient prévus cet été, pour différentes raisons, ils n'ont pu être réalisés. Cela sera inscrit au budget 2025.

Un devis d'un montant de 4080 € a été établi pour l'élagage des sapins. Les travaux ont été réalisés en décembre.

Une réflexion est en cours concernant la réfection des toilettes qui ne sont pas aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Une réflexion est en cours pour les mains courantes.

Maison des Associations

Les contrôles de sécurité sont effectués tous les ans. Suite à la réfection du mur de soutènement de la voirie départementale par le Département du Morbihan, OHMS Service a installé 2 lumières extérieures pour un montant de 347 €.

Local technique

La commune a fait l'acquisition d'un bardage bois pour habiller le local technique pour un montant de 1630.98€. Les travaux seront réalisés par l'agent technique.

Tête de cheminée de la mairie

L'eau s'écoulait au niveau de l'ancienne tête de cheminée de la mairie. La commune a fait appel à l'entreprise Constructions Antoine pour refaire la tête de cheminée pour un montant de 1 800 €.



Commission BATIMENTS COMMUNAUX

Eglise

Les études de structure sont terminées, l'étude écologique également. La période des travaux devra être en cohérence avec la période d'activité des chauves-souris (donc en dehors de la période mars à fin septembre) et quelques aménagements favorables à leur installation sera proposé.

Ceux-ci sont des étapes indispensables dans notre projet.

Le tableau récapitulatif des travaux est le suivant :



LOT	TRAVAUX DE RESTAURATION DES CHARPENTES ET DES COUVERTURES ARDOISES				
	CHAPITRE 1	CHAPITRE 2	CHAPITRE 3	CHAPITRE 4	TOTAL TRAVAUX
	CLOCHER	NEF	TRANSEPT ET CROISEE	CHOEUR ET SACRISTIE	
MAÇONNERIE / PIERRE DE TAILLE	63 580,00 €	136 220,00 €	150 440,00 €	114 320,00 €	464 560,00 €
CHARPENTE BOIS	36 960,00 €	151 440,00 €	146 000,00 €	90 940,00 €	425 340,00 €
COUVERTURE	16 760,00 €	71 670,00 €	69 180,00 €	56 350,00 €	213 960,00 €
ELECTRICITE CFO/CFA	3 625,00 €	3 625,00 €	3 625,00 €	3 625,00 €	14 500,00 €
MONTANT H.T.	120 925,00 €	362 955,00 €	369 245,00 €	265 235,00 €	1 118 360,00 €
T.V.A. 20,0 %	24 185,00 €	72 591,00 €	73 849,00 €	53 047,00 €	223 672,00 €
MONTANT T.T.C. DE L'ESTIMATION	145 110,00 €	435 546,00 €	443 094,00 €	318 282,00 €	1 342 032,00 €

L'entreprise OHMS Services a débuté les travaux de pose de radiants dans l'église, la commune a pour cela bénéficié d'une aide de 80 % par le département du Morbihan. Les travaux s'élèvent à 43 401.80 €.



Commission FINANCES et APPEL D'OFFRES

Président : Jean-Luc Grandin

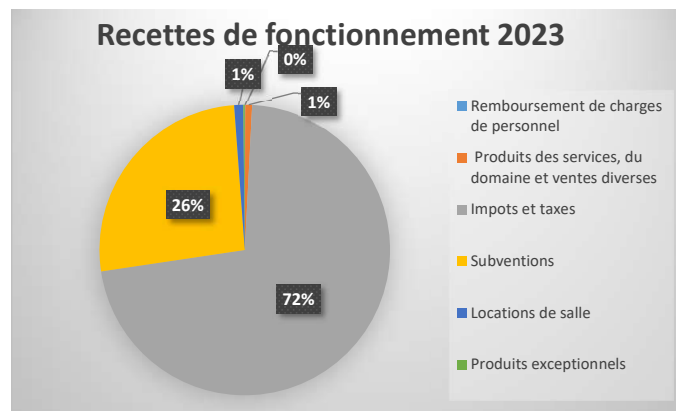
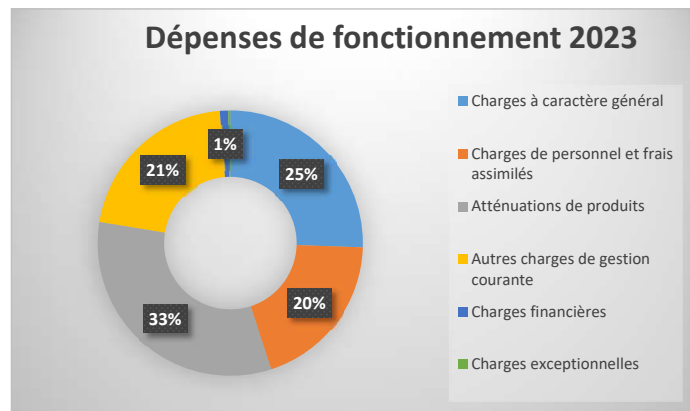
Membres : Jean-Yves Tastard, Isabelle Bréhélin, Jean-Loïc Joubioux, Adrien Binoist et Roseline Gabillet

BUDGET PRINCIPAL

• COMPTE ADMINISTRATIF 2023

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	233 420,19€
Recettes	623 088,17€
Excédent de la clôture	389 667,98€

INVESTISSEMENT	
Dépenses	69 035,82€
Recettes	71 934,68€
Excédent de la clôture	2 898,86€



• BUDGET PRMITIF 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	552 346.89 €	482 171.05 €	1 034 517.94 €
Recettes	552 346.89 €	482 171.05 €	1 034 517.94 €

Acquisition d'un véhicule

La commune a fait l'acquisition d'un véhicule pour le service technique communal.

Le véhicule est un kangoo de 2016, il a été acheté auprès de l'entreprise Calohard de Plaudren pour un montant de 11 880€ TTC.

Commission URBANISME

Président : Jean-Luc Grandin

Membres : Jean-Luc Le Bouquin, Isabelle Brehelin, Jean-Pierre Rousseau

42 CERTIFICATS D'URBANISME 2024

14 DÉCLARATIONS PREALABLES 2024

DANO Jérémy – Le Menton – Installation d'un générateur photovoltaïque
MOREL Grégory – Château Merlet – Création d'ouvertures et remplacement couverture en ardoises
LAURENT Daniel – Kervarin – Rénovation de la toiture avec modification de la pente
LE GAL Serge – Terres du bourg – Coupe et abattage d'arbres
DREVO Arlette – Lestréha – Remplacement des ouvertures et création d'un vélux
BUSSON Fabienne – 83 Kerhello – Réfection d'un muret
BUSSON Fabienne – 83 Kerhello – Réfection d'un garage
EDF/ENR - 418 Kervallon – Installation d'un générateur photovoltaïque
COMMUNE DE BILLIO – 1 Rue de la Fontaine – Travaux de restauration et de sécurisation de l'église
GRANDIN Jean-Luc – 653 Le Roho – Régularisation création d'une baie en remplacement d'une porte et d'un balcon encadré par 2 escaliers
TARREAU Frédéric – 1 Rue du Sabotier – Installation d'un SPA de nage à contrecourant suite à la démolition d'une piscine
SARL MELEC PENN YAR – Le Menton – Changement de la toiture des poulaillers
SEPE Mare du Cornet – Lande des Grands Bois – Installation d'un mât de mesure du vent
KERLO Margaux – Rue des écoliers – Changement de destination école en résidence principale avec aménagement intérieur.

8 PERMIS DE CONSTRUCTION 2024

BRÉHÉLIN Alexis – Rue du Laboureur – Construction d'un garage et d'un carport.
SCEA DES ACACIAS (Monsieur LE MOULLEC Fabien) – Lestréha – Construction d'une porcherie.
MAHÉO Fleur – Rue de la Forge – Construction d'une maison individuelle.
MAHÉ Jean-Paul – Le Graduel – Construction d'une maison d'habitation.
CHANUT François – Kervallon – Extension d'habitation en remplacement d'une véranda.
LANTRIN Gwendal – Le Mené Courtel – Construction de 2 extensions et régularisation du préau et de l'abri de jardin.
BUSSON Fabienne – Kerhello – Régularisation de la construction d'un abri voiture, d'une grange et d'un abri à camping-car.
MAHIEUX Franck – La Maison Neuve – Changement de destination d'un bâti agricole vers de l'habitation avec création d'un logement



La commune a fait l'acquisition des parcelles suivantes :

- AD147 (derrière le four à pain Place du Fournil) pour un montant de 4 500 €. Une réflexion d'aménagement de cette parcelle aura lieu une fois le terrain nettoyé ;
- AD9, 165 et ZH226 (derrière la salle Le Tilleul) pour un montant de 9 716 €. Le verger existant sera enrichi et entretenu pour créer à nouveau un espace de protection de la biodiversité.



Tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2025

SALLE COMMUNALE	PETITE SALLE		GRANDE SALLE	
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE
2 JOURNÉES / WE	130,00 €	190,00 €	200,00 €	290,00 €
1 JOURNÉE	90,00 €	130,00 €	160,00 €	250,00 €
VIN D'HONNEUR	35,00 €	65,00 €	75,00 €	120,00 €
RÉUNION A BUT LUCRATIF	50,00 €	120,00 €	110,00 €	210,00 €

Vidéoprojecteur : 25€ - Sonorisation : 35€ - Dépôt de garantie : 500€ (particuliers et associations)

TARIFS PHOTOCOPIE

Noir/Blanc	Couleurs	
A4 – recto	0.15€	0.70€
A4 – recto/verso	0.25€	1.20€
A3 – recto	0.25€	1.20€
A3 – recto/verso	0.30€	1.45€

Les photocopies sont gratuites pour les associations communales.

CONCESSION CIMETIÈRE

- 15 ans : 100 €
- 30 ans : 200 €

CONCESSION COLUMBARIUM

- 5 ans : 150 €
- 15 ans : 250 €
- 30 ans : 500 €

Inscription sur la stèle du jardin du souvenir : cout réel de l'inscription pour le jardin du souvenir (justificatif : sur facture).
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : gratuite.



Procédure de reprise des concessions en état d'abandon

Pour faire face à l'abandon de certaines concessions dans le cimetière communal, la commune a lancé une procédure de reprise des concessions en état d'abandon. La commune est accompagnée par la société Ges-cime dans la mise en œuvre de cette procédure pour un coût de 2234.40€. Par constat du 4 janvier 2023, c'est 8 concessions qui ont été engagées dans cette procédure. A l'heure actuelle, suite aux manifestations des familles et aux entretiens effectués, ce sont désormais 6 concessions qui sont impliquées par la procédure de reprise. A la suite de cette reprise, un arrêté sera établi par le maire et des travaux d'enlèvement seront engagés.



Energies : Eclairage public

Afin de contribuer à la préservation des ressources, la municipalité a souhaité s'engager dans un programme de rénovation de son parc d'éclairage public comprenant 34 points lumineux économes. Pour cela, elle a pu s'appuyer sur le programme mené par Morbihan Energies et

permettant de bénéficier d'une prise en charge de 50% par le fonds verts. Une aide de 30% a également été sollicitée auprès du Département du Morbihan. Le coût total des travaux s'élève à 44 340€ HT avec un reste à charge pour la municipalité de 20%.



Subventions aux associations

Associations communales

OGEC : Participation au transport pour la piscine	461.25 €
APEL : Cadeaux et arbres de Noël	260 €
Football Club Billiotais : 40 ans du club	1000 €
TOTAL	1721,25 €

La commune de Billio versait à l'OGEC une subvention annuelle pour couvrir le déficit du service de restauration scolaire de Billio. Suite à la fermeture de l'école et au transfert des élèves vers Guéhenno, la commune versera une aide de 3 595.90€ à la commune de Guéhenno qui assure le service de restauration scolaire.

Associations extérieures

Foyer Socio-Educatif du Collège Eugène Guillevic : Proposer des voyages éducatifs aux élèves	25 €
FAVEC (Fédération des associations des conjoints survivants et parents d'orphelins) : Défense des droits des veufs, orphelins, aides aux veufs et orphelins, financement de voyage pour rompre l'isolement	15 €
Comité d'animation et de loisirs de la maison de retraite de Saint Jean Brévelay : Proposer diverses animations aux résidents de l'EHPAD (galette des rois, confection de bouquets...)	105 €
Association Gym danse Brévélaise : Demande de participation pour les gymnastes et danseurs domiciliés sur la commune	120 €
La claise sans frontières : Accueil d'une délégation britannique de la ville jumelée (40 personnes environ)	50 €
Collège Saint Louis : Proposer des voyages éducatifs aux élèves	175 €
Le Souvenir Français : Conserver la mémoire des morts pour la France	20 €
Les restaurants du Cœur : Secours alimentaires	50 €
AFM Téléthon : Participer à la recherche de traitements innovants curatifs	100 €
ADMR - Plumelec : Prend en charge la dépendance des personnes âgées	100 €
TOTAL	760 €

Etat civil 2024

TOUS NOS VŒUX DE BIENVENUE

12 mars Pierre-Louis, Maxime, Stéphane BLANCHARD né à Ploërmel
11 juillet Ayden, Thierry, Michel LANTRIN né à Vannes



TOUTES NOS CONDOLEANCES

5 février Monique, Albertine, Marie JÉGOUSSE (née LE GAL), Grand-Champ
23 avril Simonne, Augustine, Marie CARO (née THOMAS), Josselin
30 avril Fernande, Marie, Joseph FABLET (née GABILLET), Saint Jean Brévelay
19 mai Gérard, Auguste, Marie SENAN, Billio
5 juillet Claude, Emmanuel, Marie HAYS, Ploërmel
13 septembre Marcel, Emmanuel Marie FABLET, Josselin
21 novembre Annick, Augustine, Marie THOMAS (née LE CALLONNEC), Vannes
24 novembre Nathalie BAQUET (née SIMON), Dinan
4 décembre Anne, Marie, Joséphine MICHEL, Bignan



MARIAGE

20 juillet Emmanuelle HAYS et Grégory, Jean, Bruno MOREL
17 octobre Amélie, Sylvie, Marie GUILLO et Pedro, Luis ALCAZAR TORRES

PACS

29 novembre Gwendal LANTRIN et Adeline JAN



Tri des archives municipales

La commune de Billio a décidé de faire appel à l'archiviste de Centre Morbihan Communauté. En effet, chaque maire est responsable des archives de sa commune et la conservation des archives fait partie des dépenses obligatoires de la commune.

L'archiviste de Centre Morbihan Communauté a mené une mission d'élimination en masse des archives communales de la mairie de Billio, conformément à la réglementation en vigueur. Ce chantier d'archivage a permis d'identifier 8 mètres linéaires d'archives qui pourront être éliminées, après obtention du visa obligatoire des Archives départementales du Morbihan.

Dans le cadre de cette opération, une réorganisation des archives par domaines administratifs a été réalisée. Cette restructuration vise à faciliter la recherche et la communication des documents en attendant un futur chantier de classement plus approfondi.

Il est important de souligner que l'élimination des archives publiques est une procédure strictement encadrée par la loi. L'archiviste a dû rédiger un bordereau d'élimination détaillant la nature des documents, leurs dates extrêmes (années que couvrent les documents) et leurs volumes. Ce bordereau, signé par le maire de Billio, sera soumis à la directrice des Archives départementales du Morbihan pour obtenir son visa avant toute destruction matérielle.



Cette démarche permet de garantir la préservation des documents ayant une valeur historique ou administrative, tout en assurant une gestion efficace des archives communales.

Si, suite à cet article, vous voulez jouer aux archivistes en herbe en triant vos documents personnels, vous pouvez consulter le site Durée de conservation des papiers | Service-Public.fr

Il vous permettra de déterminer si vous devez garder ou non ce papier. En effet, un document qui est mal rangé, est un document perdu !



Fibre

Les travaux de raccordement à la fibre des logements billiotais sont terminés. Vous pouvez consulter la liste des logements raccordés à la fibre à l'adresse suivante :

<https://www.megalix.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit-mon-eligibilite-a-la-fibre-optique-suivre-l'avancee-des-travaux/>

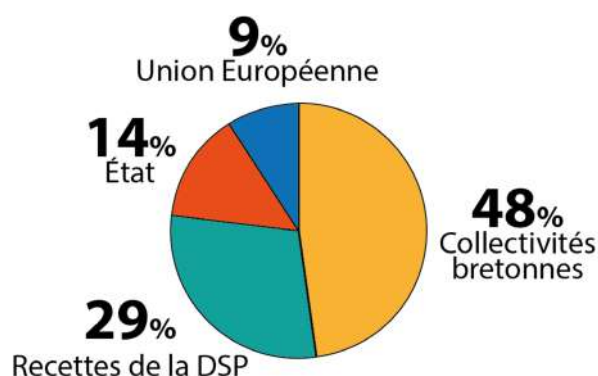
Des opérateurs tels que SFR ou Orange ont tenu des perma-

nences d'informations ou effectué du démarchage à domicile pour présenter leurs offres.

Pour rappel le projet Bretagne Très Haut Débit a pour ambition d'amener le Très Haut Débit (THD) à travers la fibre optique à 100 % des foyers bretons à l'horizon 2026. Ce projet présente un investissement total estimé à 1.7 milliards d'euros.

Le projet Bretagne Très Haut Débit est cofinancé par :

- L'Union européenne, à travers le FEDER (fonds européen de développement régional) à hauteur de 9%
- l'Etat français, à travers le FSN (Fonds pour la société numérique) à hauteur de 14%
- la Région Bretagne à hauteur de 12%
- les Départements bretons à hauteur de 12%
- les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) bretons à hauteur de 24%
- les recettes de la Délégation de Service Public (voir détails ci-après) à hauteur de 29%



Plan de lutte contre les incivilités

Un amas de poubelle gît devant un conteneur d'ordures ménagères. Pourtant, un agent est passé quatre heures auparavant pour nettoyer les lieux. Cette scène devient de plus en plus fréquente sur notre territoire. Bien que peu nombreux, comparés à l'ensemble des tonnages récoltés sur le territoire, ces actes d'incivilité engendrent des coûts financiers, nécessitant des moyens humains supplémentaires pour les collectivités et un pouvoir de nuisance que nous devons combattre collectivement.

A ce titre, en 2025 Centre Morbihan Communauté va renforcer à nouveau son plan de lutte contre les incivilités.

- Augmenter la communication de proximité entre le service et les usagers, en organisant des campagnes de portes à portes par exemple
- Création de nouveaux éléments de communication pour sensibiliser les usagers sur le fonctionnement de la collecte
- Renforcer encore le nettoyage des points d'apports volontaires
- Création d'un tarif d'enlèvement des non-conformités aux règlements de collecte de 135 €, pour sanctionner financièrement les usagers aux comportements incivils répétitifs.



Refus de tri : de quoi parle-t-on ?

Depuis les évolutions du système de collecte, on remarque une forte augmentation du geste de tri des déchets sur le territoire de Centre Morbihan Communauté. En effet, les quantités d'ordures ménagères ont fortement diminué, les tonnages du tri sélectif ont augmenté (+10kg/hab/an), les demandes de composteurs individuels ont également connu un pic (500 demandes en 2024).

Néanmoins, ce bilan très positif est quelque peu atténué par la très mauvaise qualité de notre tri. En effet, il semble important de faire un rappel sur le circuit des déchets recyclables. Une fois les déchets déposés dans un conteneur, celui-ci est collecté par un camion puis envoyé au centre de tri de Paprec, situé au Rheu en Ille-et-Vilaine. Là-bas, ils sont triés par matière, mécaniquement ou manuellement.

Néanmoins, certains éléments qui arrivent au centre de tri ne sont pas, par nature recyclables, comme le sopalin ou les couches, ou, ne peuvent pas être valorisés techniquement par ce site, comme les textiles ou les appareils électriques. De même, les sacs noirs ou jaunes, ne sont pas détectés par le tri mécanique, ni ouverts par le tri manuel pour des raisons de sécurité. L'ensemble de ces déchets, qui ne sont pas dans la bonne filière, sont mis de côté et considéré comme des refus de tri. Ils sont alors renvoyés à l'usine d'incinération de Pontivy.

Tous ces déplacements et manipulations ont un coût financier et environnemental élevé. Plus il y a de refus de tri,

plus les dépenses pour la collectivité augmentent, ce qui « impact » négativement la redevance déchet incitative. En 2024, cela coûtera 80 000 €, soit environ 7 € par foyer de Centre Morbihan Communauté.



Le faire soi-même, c'est pas un problème !

DIY « Do It yourself », littéralement Fait Toi-Même, est une tendance qui perce de plus en plus. Conjuguant le plaisir de faire et d'apprendre, l'économie budgétaire et le côté écologique : le faire soi-même n'a presque que des avantages ! Cuisiner, coudre, fabriquer ses cosmétiques ou ses produits d'entretiens... autant de pistes plus ou moins simple pour pouvoir reprendre du pouvoir d'achat et contrôler notre quantité de déchets. Une étude IPSOS déclare que les foyers qui pratique le tout fait maison réalise en moyenne une économie de 272 € par an.

Le plus simple pour commencer, c'est d'essayer ! Participer à un atelier couture proposé localement ou essayer une recette trouver en ligne pour faire ses produits ménagers. L'association Surfrider propose de nombreuses recettes simple à mettre en œuvre et peu chère, comme des pastilles pour les WC. Pour plus d'information sur ce sujet, vous pouvez contacter le service prévention des déchets sur l'adresse rienajeter@cmc.bzh.

Troué, rapiécé, transformé... et toujours porté.



Nos objets ont de la ressource
DONNONS-LEUR UNE NOUVELLE VIE

bretagne.bzh/reemploi



Soutenu par

Connecté, cassé, réparé... et toujours en service.



Nos objets ont de la ressource
DONNONS-LEUR UNE NOUVELLE VIE

bretagne.bzh/reemploi

Soutenu par



ecosystem
recycler c'est protéger



CMC - 10 rue de la République - 95000 Clichy-sous-Bois

Bocal à cornichons, à confiture, à vrac... et toujours utile.



Nos objets ont de la ressource
DONNONS-LEUR UNE NOUVELLE VIE

bretagne.bzh/reemploi

Soutenu par



CITEO



CMC - 10 rue de la République - 95000 Clichy-sous-Bois

Chez soi, en habitat individuel ou collectif, Centre Morbihan encourage au compostage !

Compostage individuel

Centre Morbihan Communauté met gratuitement à disposition un composteur par foyer sur simple demande. Les distributions ont lieu au Pôle environnement de St Jean Brévelay généralement les premiers et troisièmes lundis du mois. Pour permettre à chacun de bien prendre en main le compostage, une formation (obligatoire) d'une quinzaine de minutes est donnée lors de la distribution.

Réservation obligatoire par téléphone au 02 97 60 43 42 ou par mail à rienajeter@cmc.bzh.

Compostage en habitat partagé

Pour les habitants de résidences ou centres-bourgs ne disposant pas de jardin individuel, Centre Morbihan Communauté accompagne à la mise en place d'un pavillon de compostage partagé.

De multiples avantages sont à la clé : diminution des ordures ménagères, possibilité de création d'un jardin partagé, lien entre voisins...

Les personnes intéressées sont invitées à contacter le service Prévention des déchets via le formulaire de demande en ligne ([https://www.centremorbihancommunaute.bzh/rubrique Déchets et environnement](https://www.centremorbihancommunaute.bzh/rubrique%20D%C3%A9chets%20et%20environnement)), par téléphone au 02 97 60 43 42 ou par mail à rienajeter@cmc.bzh.

Un agent étudiera la faisabilité du projet avec les différents partis prenants (résidents, bailleur, syndic...) et assurera le suivi des sites en partenariat avec les habitants référents volontaires.



Déchèterie : réaménagement des horaires

Dans l'optique d'améliorer l'expérience usager et les conditions de travail des agents d'accueil, les horaires d'ouverture des déchèteries du territoire vont changer à partir de janvier 2025.

Ce réaménagement des horaires garantit l'ouverture d'au moins une déchèterie par jour, ceci sur des journées complètes. Voici, ci-après les nouvelles journées d'ouvertures, par déchèterie, qui rentreront en vigueur dès le 01 janvier 2025

	Lundi		Mardi		Mercredi		jeudi		Vendredi		Samedi	
	matin	am	matin	am	matin	am	matin	am	matin	am	matin	am
Saint Jean	8h30/12h30	14h/18h	8h30/12h30	14h/18h	8h30/12h30	14h/18h			8h30/12h30	14h/18h	8h30/12h30	14h/18h
Plumelin	8h30/12h30	14h/18h					8h30/12h30	14h/18h	8h30/12h30	14h/18h	8h30/12h30	14h/18h
Naizin			10h/12h	15h/18h							10h00/12h00	14h/18h
Moreac					8h30/12h30	14h/18h					8h30/12h30	14h/18h
sites ouverts	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	4	4

Déchèterie de Brénolo à Saint Jean Brévelay

La déchèterie de Brénolo se situe sur la commune de Saint-Jean-Brévelay. Tél : 02 97 60 42 29

Déchets acceptés : Tous les déchets, sauf l'amiante, les produits explosifs...

Espace France Services



L'**Espace France Services** vous accompagne dans vos démarches administratives et numériques de votre quotidien. C'est un guichet unique qui vous donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.

Partenaires France Services

Les domaines d'intervention

- **Famille/Logement** : CAF (Caisse d'Allocations Familiales)/MSA (Mutualité Sociale Agricole)
Déclaration de situation, déclaration de naissance, demande de prestations, demande d'attestations...
- **Retraite** : MSA/CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)/AGIRC ARRCO (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, retraite complémentaire des salariés du secteur privé)
Mise à jour de la carrière, demande de retraite personnelle et de réversion, relevé de carrière, simulations...
- **Emploi** : Pôle emploi
Inscription, actualisation, accompagnement, aide à la recherche d'emploi, aide à la demande d'indemnisation...

• **Santé/Social** : CAF, MSA, CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
Démarches, remboursements, prestations et aides...

• **Juridique** : CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)
Accès au droit, obtenir un extrait du casier judiciaire.

• **Citoyenneté/Mobilité** : ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)
Pré-demande de titres d'identité (carte nationale d'identité, passeport), demande d'une carte grise, changement d'adresse, duplicata, certificat de cession, permis de conduire, (délivrance, annulation, suppression, changement d'adresse).

• **Fiscalité** : DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous invitons à prendre contact prioritairement par téléphone auprès de l'Espace France Services. En fonction de votre demande, nous pourrions vous proposer un rendez-vous.

Création de compte, déclaration d'impôt sur le site impots.gouv.fr, aide au paiement en ligne...

A Locminé

2 rue Yves Le Thies - 56500 Locminé
Tél. : 02 97 44 29 65



Les deux France Services de Centre Morbihan Communauté, à Locminé et Saint-Jean Brévelay sont désormais joignables au numéro unique : 02 97 44 29 65

Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi : de 9h à 12h / Fermé
Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

A Saint-Jean-Brévelay

27 rue de Rennes
56660 Saint-Jean-Brévelay
Tél. : 02 97 44 29 65



Lundi : de 9h à 12h
Mardi : de 9h à 12h et 15h30 à 17h30 / uniquement sur RDV
Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi : de 13h30 à 17h30
Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
FERME LE LUNDI APRES-MIDI ET JEUDI MATIN

Permanences Partenaires

Pour vous accompagner dans vos démarches, de nombreux partenaires proposent des permanences gratuites de proximité sur les sites de Locminé et de Saint Jean Brévelay.

En fonction de vos besoins vous pouvez notamment prendre rendez-vous avec :

- Le Centre d'Accès au Droit Nord Morbihan (Informations juridiques confidentielles)
- La DGFIP (Direction générale des finances publiques)
- Le Conciliateur de justice (aide à la résolution amiable de conflits entre personnes physiques ou morales)
- CRESUS (association d'accompagnement pour les personnes en difficultés financières)
- Le CIRFA (Information et recrutement dans l'armée de terre)

Renseignements à l'accueil des "France Services"

- **Soliha** (conseil pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées)
- **Le Conseiller en énergie** (conseils et information pour la rénovation énergétique)
- **L'ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
- **Le CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme & de l'Environnement)

2024 : Album souvenir



Voeux



Les cérémonies



Départ des véhicules anciens



Maisons fleuries



Noël des agents



Les bénévoles



Le Football Club Billiotais 40 ans



Le Football Club Billiotais 40 ans



Comité des fêtes



La balade de mob



Les p'tits bolides



Société de chasse





Les pistons percés





Virades de l'espoir



Chauffage à l'église



UNACITA - ABSR



Accueil des scouts



Services de proximité



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Depuis le 28 juillet 2020, les usagers peuvent payer en espèces (maximum 300 euros) ou en carte bancaire (pas de paiement par chèque) chez les buralistes partenaires qui afficheront ce logo.

La liste des bureaux de tabac agréée proche de chez vous est la suivante :

- L'Oasis
1 Rue du Charron à Billio
- Le Melec Presse
11 place de l'église à Plumelec
- Le Lion d'Or
3 rue de Rennes à Saint-Jean-Brévelay
- Bar tabac La Rotonde
1 rue St Nicolas à Josselin



Horaires Poste et Agence Postale Communale

COMMUNES	PLUMELEC	GUEHENNO	SAINT JEAN BREVELAY	PLAUDREN	CRUGUEL
	AGENCE POSTALE	AGENCE POSTALE	BUREAU DE POSTE	AGENCE POSTALE	AGENCE POSTALE
LUNDI	9H-12H / 13H30-16H30	9H-12H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
MARDI	9H-12H	9H-12H / 14H-17H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
MERCREDI	9H-12H	9H-12H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
JEUDI	9H-12H	9H-12H / 14H-17H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
VENDREDI	9H-12H / 13H30-16H30	9H-12H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
SAMEDI	9H-12H	9H-12H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H



Pluviométrie de la commune de Billio



	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Janvier	67	135	55	183	127	68	141	162
Février	136	98	103	197	77	72	23	146
Mars	72	170	80	91	22	56	227	113
Avril	35	66	93	114	35	54	117	108
Mai	85	87	66	5	96	23	30	109
Juin	48	83	129	172	93	103	46	25
Juillet	50	79	16	12	121	9	116	51
Août	46	29	64	105	48	70	53	40
Septembre	92	19	79	77	44	65	79	84
Octobre	48	67	252	217	215	95	175	149
Novembre	54	151	272	91	29	229	201	82
Décembre	163	167	179	275	102	232	117	79
Total annuel	918	896	1151	1388	1539	964	1325	1148

La nouvelle carte d'identité généralisée sur tout le territoire

À la suite d'un déploiement progressif, la nouvelle carte nationale d'identité entre en vigueur sur tout le territoire lundi 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique. Devez-vous renouveler votre carte qui est à l'ancien format ? Service-Public.fr vous rappelle les caractéristiques de cette nouvelle carte qui vise à lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

Expérimentée d'abord dans l'Oise depuis le 15 mars 2021, la nouvelle carte d'identité a été peu à peu déployée sur tout le territoire entre le 29 mars et le 28 juin 2021. C'est un règlement européen du 20 juin 2019 qui impose la généralisation de cette carte à partir du 2 août 2021. Les États de l'Union qui ont déjà une carte nationale d'identité doivent désormais délivrer cette carte sécurisée.

Que contient-elle ?

Sa puce électronique, hautement sécurisée, comprend des informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

À savoir : Pour les enfants en garde partagée, il y aura toujours 2 adresses.

Le recueil des empreintes obligatoires

Lors de la demande de carte d'identité, il sera indispensable de donner ses empreintes digitales pour qu'elles soient mises dans la puce de la carte. Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée,

d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte. Les empreintes figurent donc obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.

Une nouvelle durée de validité

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

Rappel : La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).

Ce qui change pour vous

- La commune de Billio ne délivre plus de CNI. Vous devez vous rendre dans les mairies les plus proches équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité.

La commune la plus proche est la mairie de Saint Jean Brévelay. Il est obligatoire de prendre un rendez-vous au 02.97.70.43.25 le lundi de 9h00 à 12h00 ; mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; le vendredi de 9h00 à 12h00

- La pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> est obligatoire. Si vous avez des difficultés ou si vous n'avez pas accès à internet la maison France service à Saint Jean Brévelay est là pour vous aider elle se situe 27 rue de Rennes – 02.97.60.43.42

Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez à la mairie. Les communes vous accueilleront sur rendez-vous, pendant lequel seront effectuées la prise d'empreintes et la vérification de la complétude du dossier. Une fois confectionné, le titre vous sera remis par la mairie de la commune où vous aurez fait la demande.



Démarches administratives

Délivrance d'un passeport

MAJEUR

• 1 photo d'identité couleur : récente (- de 6 mois) et parfaitement ressemblante, aux normes en vigueur, à **effectuer de préférence chez le photographe**, rien sur la tête, pas de lunettes, le visage doit être dégagé, il ne faut pas sourire (ne pas la découper).

• 1 justificatif de domicile : **récent** (avec adresse précise) soit : Facture d'eau, Facture de gaz, Facture d'électricité, de téléphone, Attestation d'assurance de la résidence principale, Quittance de loyer non manuscrite, Avis d'imposition ou Certificat de non-imposition.

Pour les **majeurs vivant chez leurs parents** (ou personnes hébergées) :

Demander un modèle d'attestation d'hébergement vierge en Mairie à **compléter et signer par l'hébergeant**.

- + Justificatif de domicile récent de l'hébergeant,
- + Un justificatif au nom de l'hébergé (bulletin de salaire, facture portable, courrier Pôle Emploi, courrier mutuelle ou C.P.A.M., attestation de carte vitale et pour les + de 25 ans avis d'imposition ou certificat de non-imposition),
- + La carte d'identité de l'hébergeant.

• 1 extrait avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance de – de 3 mois (si la carte d'identité ou le passeport sont périmés depuis plus de 5 ans).

Dans tous les cas : **Il faut obligatoirement connaître les noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents et leur nationalité** afin de remplir le CERFA.

- Si mariage récent, pour les femmes, copie de l'acte de mariage.
- Votre carte d'identité.

Si pas de passeport ni de carte d'identité, vous devez fournir 1 document avec photo :

Permis de conduire, carte de combattant, carte professionnelle, carte d'identité militaire, permis de chasse, carte d'étudiant, carte vitale...

Dans certains cas (ex : parents de l'intéressé(e) nés à l'étranger), un certificat de nationalité française sera demandé.

En cas d'utilisation d'un **nom d'usage** (femme divorcée), fournir le jugement de divorce mentionnant ce cas.

- L'ancien passeport. (Le cas échéant : remplir une déclaration de perte en Mairie ou déclaration de vol en Gendarmerie).
- **86 euros en timbres fiscaux** à prendre dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des Impôts.

MINEUR

L'enfant de 12 ans et + doit être présent.

Il faut apporter les mêmes pièces que pour un majeur et rajouter :

- **la pièce d'identité du parent présent** pour la constitution du passeport,
- **le livret de famille,**
- **acte de naissance si pas de carte d'identité ou de passeport.**

Timbres fiscaux : **17 euros** jusqu'à 15 ans ; **42 euros** de 15 ans inclus à 18 ans, à prendre dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des Impôts.

Si résidence alternée :

- un justificatif de domicile de chaque parent,
- ainsi que la carte d'identité ou le passeport de chaque parent.

MAIRIES LES PLUS PROCHES

Mairie de Saint Jean Brévelay sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.70.43.25 lundi de 14h00 à 17h00, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, vendredi de 9h00 à 12h00.

Mairie de Guégon sur rendez-vous uniquement
Tél 02.97.22.20.64 lundi 10h30-12h30 / 13h30-17h30, du mardi au vendredi : 08h30-12h30 / 13h30-17h30, le samedi : 9h - 12h

Mairie de Josselin sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.22.24.17 lundi de 14h00 à 17h00. Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 / 14h00 à 17h30. Le samedi de 9h00 à 12h00.

Mairie de Malestroit sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.75.11.75 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h00

Mairie de Locminé sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.60.00.37 lundi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00, mercredi uniquement les semaines impaires de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h30 et le jeudi de 9h00 à 16h30

Mairie de Vannes sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.01.61.60 du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 / 13h15 à 17h00 - Le samedi de 9h00 à 12h00

Mairie de Ploërmel sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.73.57.98 du mardi au jeudi après-midi de 14h00 à 16h30 - Le vendredi de 9h00 à 11h30

Mairie de Sérent sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.75.93.57 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 / 13h30 à 17h00 - Le samedi de 9h00 à 12h00

Délivrance d'une autorisation de sortie de territoire

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire est à nouveau demandée pour toute sortie du territoire français pour un mineur non accompagné d'au moins un de ses parents. L'autorisation sera faite par le biais d'un imprimé CERFA téléchargeable sur internet par le parent

qui le complètera, l'imprimera et le signera directement. Le mineur voyagera ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. Il n'est pas nécessaire de passer en mairie.



Recensement citoyen obligatoire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Le maire leur remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement : en effet, cette attestation leur sera réclamée s'ils veulent s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront leur inscription sur les listes électorales à 18 ans. Se munir de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile



Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pen- sez également à entretenir et débroussailler votre jardin

tout au long de l'année.

- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr



Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du MORBIHAN

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2019 (résumé des principales dispositions)

Feu sur les plages		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 1)
Terrains boisés plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres de ces lieux	Incinérer des végétaux sur pieds	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 2-1)
	Porter ou allumer du feu	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE Pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit (cf article 2-1)
	Fumer	POSSIBLE Du 1^{er} novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit (cf article 2-1, 2-2)
	Incinérer les déchets issus de la sylviculture (rémanents de coupe)	
Déchets verts		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 3)
Résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole	Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocager	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 4)
	Autres résidus végétaux d'origine agricole	POSSIBLE Du 1^{er} novembre au 31 mars En l'absence d'une solution de valorisation (cf article 4)
Végétaux parasités par les organismes nuisibles	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf article 5)	
Espèces exotiques envahissantes	Relevant de l'arrêté du 14 février 2018 (Baccharis, ...)	POSSIBLE Du 1^{er} novembre au 31 mars (cf article 6)
	Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambrosie, berce du caucase)	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE (cf article 6)
Feux et foyers à l'air libre	Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Sous réserve de restrictions locales (cf article 7-1)
	Feux festifs	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation municipale (cf article 7-2)
	Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 7-3)
Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)	INTERDICTION POUR TOUS LES USAGES AUTORISES CI-DESSUS	

Se référer à l'article 8 de l'arrêté pour les conditions à respecter dans le cas où l'emploi du feu est autorisé

Le département recrute des assistants familiaux

Devenir assistant familial, un métier au service des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Un assistant familial est un professionnel salarié qui accueille à son domicile durant des périodes variables des enfants et/ou des jeunes majeurs âgés de 0 à 21 ans suite à des mesures de protection.

Ces placements ont pour but de leur offrir toutes les conditions favorables à leur développement en leur apportant des garanties éducatives, affectives, et relationnelles. Ces enfants fragilisés doivent trouver en famille d'accueil un cadre sécurisant.

Sous l'autorité des inspecteurs de l'aide sociale à l'enfance, les assistants familiaux travaillent avec une équipe pluridisciplinaire engagée dans le suivi de l'enfant. Ils assurent le lien entre les besoins de l'enfant et les équipes de l'aide sociale à l'enfance pour garantir toutes les conditions favorables à son épanouissement.



Devenez assistant(e) familial(e)
Le département du Morbihan vous recrute, vous forme et vous accompagne.

REJOIGNEZ-NOUS SUR assfam.morbihan.fr

UN MÉTIER au service des enfants

MORBIHAN

Un métier porteur de sens qui fait appel à de grandes qualités humaines et éducatives. Pourquoi pas vous ?

Pour pouvoir maintenir son offre d'accueil, le département a besoin de recruter de nouveaux candidats !

Pour tout savoir sur les différentes étapes pour devenir assistant familial rejoignez-nous sur assfam.morbihan.fr

Contact : assfam56@morbihan.fr



ENEDIS

Le service « panne et interruption », un outil indispensable

Le service « panne et interruption » remplace désormais l'application « Enedis à mes côtés ».

Ce service a été repensé afin de faciliter l'accès aux informations concernant l'état du réseau électrique dans votre commune ou à votre adresse.

Sur le site, vous pouvez également retrouver les bons gestes à adopter en cas de panne.

Vous n'avez plus d'électricité ?

Rendez-vous sur : <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>

Connexion rapide

La panne vous concernant n'est pas répertoriée :
Contactez le centre d'appel dépannage au : **09 72 67 50 56**

Vous y trouverez les informations suivantes :

- Le ou les adresses concernées par la coupure.
- La géolocalisation de la coupure sur une carte.
- L'heure estimée de rétablissement.
- La cause de la coupure (incident ou travaux).
- Des conseils en attendant le rétablissement de l'alimentation.

Avril 2024

Projet éolien "Mare du Cornet"

Un nouveau pas pour la transition énergétique

Dans un contexte où le défi climatique exige des actions concrètes, la transition énergétique devient une priorité incontournable. Le projet éolien « Mare du Cornet », autorisé par arrêté préfectoral le 6 mars dernier, s'inscrit pleinement dans cette ambition. Ce parc éolien, composé de deux éoliennes de 150 mètres de hauteur en bout de pale, offrira une puissance totale maximale de 8,4 MW, contribuant ainsi de manière significative à la production d'une énergie propre et renouvelable.

Un projet issu d'une démarche rigoureuse et transparente

Depuis 2018, des études approfondies ont été réalisées pour garantir un projet respectueux de l'environnement et harmonieusement intégré dans le territoire. Ces travaux ont permis de déposer une demande d'autorisation environnementale en juillet 2022. Après une instruction minutieuse et une enquête publique menée fin 2023, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable, soulignant la pertinence et les bénéfices de ce projet pour la collectivité.

Les étapes à venir

Le projet continue de progresser. Dès le premier semestre 2025, un mât de mesure de 100 mètres de hauteur sera installé pour affiner les données déjà recueillies. Cet équipement permettra de confirmer les analyses météorologiques et d'affiner notre connaissance sur l'activité des chauves-souris en hauteur sur un cycle biologique complet.

En parallèle, l'année 2025 sera dédiée à la préparation du chantier. Cette étape cruciale inclura la coordination des différentes équipes et la planification détaillée des travaux afin d'assurer une construction respectueuse des enjeux environnementaux et des échéances.



Un engagement écologique pour l'avenir

Le parc éolien « Mare du Cornet » est une réponse concrète aux enjeux climatiques et énergétiques. En produisant une énergie renouvelable, il contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à garantir un prix de l'électricité moins cher et à renforcer l'indépendance énergétique du territoire. Ce projet, mené en concertation avec les habitants et les parties prenantes, illustre la volonté collective de construire un avenir plus durable et résilient.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé et soutenu ce projet depuis ses débuts.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter le site internet dédié à ce projet à <https://www.alterric-france.fr/mare-du-cornet> ou à contacter le responsable du projet par courriel à guillaume.letoullec@alterric.com



Photomontage à proximité de la RD126 depuis le lieu-dit Langle (commune de Cruguel)

Informations utiles

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 17h00
Jeudi : fermée
Secrétaires : VILA Caroline Responsable Communale
DUBRULE Jennifer Assistante d'accueil
Téléphone : 02 97 42 28 18
e-mail : marie.billio@wanadoo.fr

Centre Morbihan communauté

Pôle géographique de St-Jean-Brévelay tél : 02 97 60 43 42
Pôle géographique de Locminé tél : 02 97 44 22 58

Perception

36 rue Albert de Mun 56300 Pontivy - 02 97 25 50 44

Sapeurs-pompiers : Tél. : 18

Centres d'Incendie et de Secours de Plumelec et Saint-Jean-Brévelay

Gendarmerie : Tél. : 02 97 60 30 02 ou le 17

24 Rue du Stade – Saint-Jean-Brévelay
Jours d'ouverture : mercredi de 14h à 18h
et samedi de 9h à 12h.

Urgences médicales, SAMU : Tél. : 15

Appel d'urgences européen (ou depuis un portable) : 112
(l'appel est transféré ensuite au service local compétent)

Services de garde

Médecin : 02 97 68 42 42
Pharmacie : 3237

Centre Anti-poison

Tél. : 02 99 59 22 22

Enfance maltraitée : Tél. : 119

Centre Médico Social

26 rue du Stade – Saint-Jean-Brévelay
Vous pourrez rencontrer sur rendez-vous une assistante sociale, la puéricultrice ou le médecin de la protection maternelle et infantile.
Tél. : 02 97 60 47 27 - Fax : 02 97 60 41 97

Amper (Association Mandataire et Prestataire de services pour l'Emploi en milieu Rural)

Service à la personne et à domicile en Morbihan
Contact : Marie-Ange Dufaud
Antenne de Saint-Jean-Brévelay
27 rue de Rennes - 02 97 61 45 85
amper.stjeanbrevelay@msa-services.fr

Service de soins à domicile

Association d'Aide en Milieu Rural
Foyer Logement « La Peupleraie »
1, rue du Capitaine Marianne - Plumelec
Tél. : 02 97 42 30 05 ou 06 88 87 52 24
Présidente : Martine Ferrand

Ecole « Sainte-Anne »

2 rue du Stade - 56420 Guéhenno
Tél : 02 97 42 20 05

Presbytère :

Plumelec Tél. : 02 97 42 24 34
Relais à Billio : Yolande Danet tél : 02 97 42 28 41
Gilbert Goulard Tél. : 02 97 42 33 04

Presse :

Ouest France : Ginette Perel - 06 67 30 57 09
La Gazette : Roland Pousse - 06 71 36 33 80

Funerariums

Plumelec : 02 97 42 37 65
Josselin : 02 97 22 30 84
Radenac : 02 97 22 48 01

Accueil Emplois Services

Maison des associations : 1 place de l'église - Plumelec
Tél. : 02 97 42 30 93

Préfecture

10 bis Place du Général De Gaulle
BP 501 - 56019 VANNES CEDEX
Tél. : 02 97 54 84 00

Sous-Préfecture

Place Aristide Briand - 56300 PONTIVY
Tél. : 02 97 25 00 08

Centre Départemental des Impôts Vannes Golfe

13 Av. St Symphorien - 56000 VANNES
Tél. : 02 97 01 50 50

Pôle Emploi

1 rue Kristen Noguès – ZA Porhz Rouz - 56300 PONTIVY
Tél. : 39 49

EDF – dépannage 24h/24

Tél. : 08 10 33 31 56

SAUR

Service clientèle / dépannage : 0 811 460 311

Orange

Tél. 3900 (service client gratuit)

Enedis

- <http://www.enedis.fr/> gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.
- <https://selectra.info/demenagement/annuaire/morbihan/billio> qui liste les numéros d'urgence pour l'électricité dans votre commune.
- <https://agence-energie.com/agence-edf/billio> qui contient l'adresse des agences EDF à proximité de votre commune.
- <https://www.fournisseurs-electricite.com/demenagement/edf> qui contient les démarches à effectuer lors d'un emménagement.

APEL du RPI Billio-Guéhenno



Au cours de l'année scolaire 2023/2024, l'APEL du RPI a poursuivi son engagement en organisant de nombreuses manifestations permettant de collecter des fonds. Ces actions ont pour but d'offrir aux enfants des écoles des sorties, des voyages et diverses activités pédagogiques.

gogiques.

Le conseil d'administration de l'association a compté 12 membres tout au long de l'année. Lors de l'assemblée générale de novembre 2023, un nouveau membre a rejoint le CA. Nous adressons nos sincères remerciements à tous les membres pour leur disponibilité et leur implication dans la réussite des différentes manifestations organisées.

Une équipe dynamique et créative

Toujours pleine d'idées, l'équipe de l'APEL s'efforce de mettre en place des événements variés pour continuer à récolter des fonds. Nous espérons pouvoir compter sur vous, chers amis de l'école, pour soutenir et participer à ces actions.

Remerciements

Les membres de l'APEL tiennent à remercier chaleureusement les municipalités de Billio et Guéhenno, qui soutiennent activement nos initiatives et celles de l'école en général. Nous adressons également notre gratitude

Le bureau :

- **Présidente :** Aurélie Le Moine
- **Vice-Président :** Arnaud Le Tohic
- **Trésorière :** Alexandra Le Marchand
- **Trésorier adjoint :** Poste à pouvoir
lors de l'AG de décembre 2024
- **Secrétaire :** Poste à pouvoir
lors de l'AG de décembre 2024
- **Membres :** Pierre Nicolle, Véronique Nizan, Florence Guillet, Maïwenn Dréano, Adeline Gomes-Rodrigues, Camille Hubert, Mickaël Mahieux.

Merci à tous pour votre soutien et votre participation qui rendent ces projets possibles !

à tous les habitants de ces communes pour leur accueil et leur participation bienveillante lors des ventes organisées (chocolats, tickets de tombola, saucissons, etc.).

Rejoignez-nous !

Vous êtes parents d'élèves et souhaitez contribuer à la vie de l'école ? Rejoignez notre équipe ! Nous accueillons avec plaisir tous ceux qui souhaitent donner un peu de leur temps pour nous aider à organiser et réussir nos différentes manifestations. Pour cela, n'hésitez pas à contacter un membre du conseil d'administration.

Événements à venir

Voici les événements prévus pour cette année scolaire :

- Décembre - Février : Vente de tickets de tombola
 - Mars : Carnaval des enfants
- Samedi 15 Mars : Repas des écoles (salle communale de Billio)
 - Mai / Juin : Vente de saucissons
- Samedi 14 juin : Kermesse des écoles (salle du tilleul à Billio)
- Dimanche 15 juin : Loto (salle multifonctions de Guéhenno)



Dans Tous Les Sens



Depuis plus de vingt ans l'association Dans Tous Les Sens se mobilise sur le territoire pour proposer des cours de musique, de l'éveil musical pour les plus jeunes, des interventions musicales en milieu scolaire et multiplie les partenariats avec les collectivités locales, les associations pour l'organisation d'événements (mise à disposition de matériel de sonorisation, d'éclairage scénique, d'un podium-remorque).

Instruments proposés au sein de l'association : piano, batterie, bombarde, accordéon diatonique, guitare, guitare basse, violon. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année en fonction des places disponibles. L'apprentissage instrumentale s'adresse à tous les âges (à partir de 7 ans) et tous les niveaux.

Pratique collective : musique actuelle pour ados et adultes mais aussi une nouveauté cette année musique irlandaise.

Les cours d'instruments (en individuel d'une ½ heure, 1 heure à deux) sont dispensés sur St Jean Brévelay.

L'éveil musical pour les plus jeunes ainsi que le groupe vocal se retrouvent à Saint Jean Brévelay. Le concert des élèves du mois de mai se déroule dans la salle des fêtes de Bignan. Nous remercions ces municipalités pour leur aide toujours précieuse.

Notre collaboration avec le comité des fêtes de Billio est toujours d'actualité, nous travaillons de concert pour vous concocter de nouvelles animations.

Et toujours un grand merci à toute l'équipe LOTO : Solange, et leur grande équipe qui investissent les salles polyvalentes alentours pour annoncer quine, double quine et carton plein! Un grand merci à elles toutes, c'est en grande partie grâce à elles que nous pouvons maintenir un tarif raisonnable pour les cours de musique.

Une belle année 2025 en préparation, nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année et si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre à tout moment de l'année dans nos différentes activités.

Bureau

Président : Emmanuel SEVENO
Vice-Président : Quentin LE BAIL
Secrétaire : Carole LE BAIL
Trésorière : Laure MARTIN
Trésorière-adjointe : Aurélie EMERAUD



Téléphone : 06 63 25 43 78.
Email : assodtls@laposte.net
Site internet : <https://www.asso-dtls.fr>

Comité des Fêtes

En cette année 2024, nous avons organisé nos 3 fêtes habituelles.

- La fête de la musique
- L'assemblée du 15 Août
- La randonnée pédestre

Nous tenons à remercier nos bénévoles pour leur aide.

Nous savons que nous en demandons beaucoup mais sans eux les fêtes n'existeront plus.

De nos jours tout s'essouffle mais il faut garder espoir pour que ces jolies fêtes puissent continuer et que notre village garde une âme.



"Un village petit par sa taille mais grand par sa notoriété"

Nos 3 fêtes se sont déroulées normalement, le soleil était au rendez-vous pour la fête de la musique, mais celle-ci s'essouffle et nous allons stopper pour l'année prochaine et réfléchir une nouvelle conception.

Une belle journée pour l'assemblée du 15 août qui a été une réussite avec plus de 1500 repas entre le midi et le soir.



Merci beaucoup à Martial Dubot (traiteur) pour son savoir faire.

Tout a été apprécié du public, aussi bien les jeux, tombola, danse, et un réel succès pour le jarret frites qui est un indémodable.

Ainsi que les fameuses Tripes à la mode de Billio.

Cette année pour notre Randonnée nous reversions 1€ par participant à l'association "don d'organes".

Celle-ci fut un réel succès avec plus de 460 participants qui étaient tous ravis des chemins de randonnée préparés par quelques bénévoles.

Aux ravitaillements étaient proposés, une soupe, un sandwich, une boisson qui attendaient nos marcheurs à l'arrivée et ainsi qu'une tombola.

Nous voulions remercier Monsieur et Madame Nio ainsi que la famille de Goulard Gilbert de leurs bons et loyaux services depuis très longtemps.

Ils sont toujours présents quand on leur demande.

Encore un grand merci à tous.

Et vous invite à notre prochaine assemblée générale qui sera suivi d'un repas afin de remercier l'ensemble de nos bénévoles en Mars 2025.



Football Club Billiotais 1984-2024 : 40 ans du club – la fête fût belle



Le samedi 15 juin dernier,

Le club à fêté ses 40 ans d'existence.

Le club fût créé le 16 mai 1984 sous l'intitulé « Les Montagnards de Billio ».

A l'origine de l'association : deux personnes : Daniel Gaud et le regretté Michel Guyot.



Tout a été réunit pour que la journée soit mémorable.

Un comité organisateur s'est mis en place dès décembre 2023 autour d'Isabelle Bréhélin. Régulièrement, Cindy, Gérard, Jean-Yves, Nicolas, Yaël, Florian et Jean se retrouvent à la maison des associations, pour peaufiner la réussite de cet anniversaire. Quelques 250 invitations sont expédiées, une exposition d'articles de presse et de photos, un maillot géant, un livre d'or ont marqué la soirée.

Après le match entre les jeunes et les anciens, une gerbe a été déposée devant la stèle, puis s'en est suivi le discours du Président Charles Moiso :

"C'est un exercice périlleux que d'essayer de retracer 40 années d'existence de notre club en quelques minutes. A l'avance, je vous prie de m'excuser pour les éventuels oublis et les impairs que je pourrais commettre.

Il y a un peu plus de 40 ans, sous l'impulsion de Michel GUYOT et Daniel GARAUD, les Montagnards de Billio voyaient officiellement le jour par la publication au journal officiel le 06 juin 1984.

Si nous avons tenu à nous rassembler devant cette stèle, c'est pour rendre hommage à ce premier groupe de personnes motivé et passionné de foot qui ont créé ce club qu'ils ont animé pendant de nombreuses années.



Bureau :

Co-présidents : Adrien Thomas et Nicolas Le Callonnec

Vice-président : Florian Gabillet

Trésorier : Tristan Bréhélin

Trésorier adjoint : Arnaud Chilou

Secrétaire : Isabelle Bréhélin

Secrétaire adjoint : Jean Guillo

Nous aurons une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés. Pour Michel bien sûr, mais aussi pour tous ceux qui ont participé à cette belle aventure, nous allons déposer au pied de cette stèle une gerbe en leur mémoire ».

Ce parcours de 4 décennies n'aurait pas été possible sans la conjonction d'un certain nombre de facteurs qui sont les suivants :

Les présidents :

Daniel GARAUD, Gérard TREGARO, Michel GUYOT, Jean-Loïc JOUBIOUX, Hervé GUIMARD, Jean-Luc GRANDIN, Gérard BREHELIN, Martial DUBOT, Nicolas GRANDIN, Gwénaél GAUTHIER, Jean-Yves TASTARD, Cédric LALYS, Guenael BROHAN, Charles Moiso

Les arbitres :

Daniel GARAUD, Michel GUYOT, Serge COTARD, Eric JACOBY, Yann GUILLO, Corentin JOUIOUX

Les entraîneurs :

Christian OLIVEUX, Hervé LE CHEVILLER, Fabrice CHARLOT, Jean-Luc NEDIC, Christophe KERKEGUER, Eric LECART, Pascal BUSSON, Enrique LOPEZ, Franck MAUMUSSON, Nicolas LE CALLONNEC, Antoine CAHEREC, Roger MARIAGE, Eric MAHEO, Fabrice GAUTIER, Pascal RIO, Thierry BRIEND, Alex GUILLAUME

Et bien sûr nous n'oublierons pas les bénévoles amoureux du ballon rond, qui prennent le temps de se consacrer aux autres.

Les bénévoles sont des gens, dirigeants, entraîneurs, accompagnateurs, indispensables pour faire fonctionner les structures associatives car sans le bénévolat, rien en matière de sports, de loisirs, ne pourrait se faire.

Et nous finirons par les joueurs qui ont tous amenés leur pierre à l'édifice. Bravo à vous tous !"

FCB : Retour sur la saison 2023/2024

Les festivités de l'année ont remporté un vif succès.

Le repas de mi-saison, au restaurant « Le Christopher » à Trédion a rassemblé une majorité de joueurs et leurs conjoints, ainsi que les amis du club. Cette année encore le club a participé financièrement à cette soirée.

Le concours de belote du mois de février a fait carton plein, ce sont 42 équipes qui se sont donné RDV à la salle Le Tilleul.



En mars, le repas préparé par Alain a régalé 125 personnes au son de la soirée dansante.

Le vendredi 26 juillet, le palet de concours mis en sommeil depuis quelques années, a fait son retour. Très grosse surprise pour les organisateurs, 80 équipes de paletistes sont venus envahir la pelouse du stade.



Et pour terminer, le repas à emporter du 09 novembre a également connu un beau succès avec 193 repas vendus.

Les bénévoles du FCB participent également à l'organisation des manifestations du comité des fêtes, à savoir la fête de la musique, l'assemblée du 15 août et la randonnée pédestre.

Côté sportif

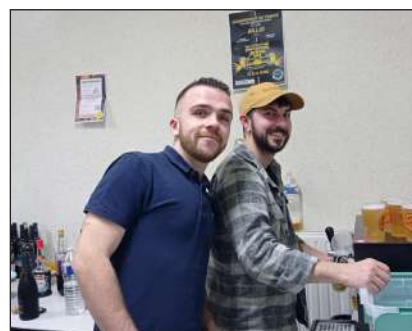
La saison ne fût pas particulièrement glorieuse. L'équipe A est descendue en D3 et nous n'avons pas réussi à maintenir l'équipe B.

Agenda

- 22 février : Repas à la salle
- 28 février : Concours de belote
- 7 juin : Assemblée générale
- 25 juillet : Concours de palets
- 8 novembre : Repas à emporter

Nous mettons tout en œuvre pour aborder la saison 2024.2025 dans les meilleures conditions et nous l'espérons la plus belle possible.

L'ensemble du bureau et des dirigeants continuera à maintenir un esprit de camaraderie, de partage et d'union au sein du club.



Nous profitons de cette tribune pour remercier les sponsors qui nous permettent d'exister financièrement. Merci également aux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année sans compter leur temps.

Merci également à la mairie pour les installations mises à notre disposition.

Que cette saison, que nous espérons complète, apporte beaucoup de joie à tous, partenaires, supporters, joueurs, dirigeants et bénévoles.

Longue vie au FC Billio



Billio Matériel

L'association s'est réunie le 22 novembre dernier.

Un contrat a été signé entre Billio Matériel et les 4 associations à l'origine de sa création, à savoir : la société de chasse, le FCB, la Montagne, et l'école. Ce contrat stipule qu'en cas de dissolution de BM, l'entièreté du matériel reviendra au comité des fêtes.

Il a également été décidé lors de cette réunion que l'argent de l'association sera reversé aux 4 associations créatrices.

Bureau :

Président :	Fabien Caro	06 78 32 31 20
Trésorier :	Adrien Binoist	06 85 75 29 37
Locations :	Gisèle Le Bouquin	06 69 47 53 05

L'assemblée générale aura lieu le 10 janvier 2025 à la salle le tilleul et il sera décidé l'avenir de Billio Matériel.



Chorale du Pays de Saint-Jean

La chorale du Pays de Saint-Jean a repris ses répétitions dans la salle communale de Billio le jeudi 12 septembre. Nous sommes 37 choristes cette année.

Notre saison a commencé avec un concert à Guéhenno le samedi 21 septembre dans le cadre du week-end des illuminations du calvaire. Quel plaisir de redémarrer une saison avec un nombre important de spectateurs visiblement heureux d'entendre notre répertoire et de chanter avec nous !

Notre répertoire est toujours composé de chansons de la variété française actuelle, de quelques chants du répertoire classique ou plus ancien et de plusieurs chansons traditionnelles de Bretagne ou d'ailleurs.

Le dimanche 17 novembre, nous avons donné un concert à l'église de Plumelec devant un public très nombreux. La deuxième partie du concert était assurée par la chorale

Sylvia de Sainte-Anne d'Auray où nous avons chanté le 1er décembre 2019.

Nos projets pour cette saison 2024/2025 ? Le 16 mars, nous irons à Locqueltas pour un concert au foyer d'accueil pour adultes handicapés.

En mai, nous participerons à l'anniversaire de la chorale de Saint-Avé pour un week-end « chant choral » puis direction Briec de l'Odét dans le Finistère avec la chorale « Mouezhiou Glazik » avec qui nous avons partagé un concert à Saint-Jean-Brévelay en mai dernier.

Notre saison se terminera comme d'habitude fin juin à Billio pour la fête de la musique.

Au plaisir de vous rencontrer au détour d'un concert !

*Marcelle Allieux, cheffe de chœur.
Marion Talarmin, présidente.*



Société de chasse

Cette année la société de chasse compte 21 chasseurs.

Après 13 années d'absence, la fête des chasseurs et le concours de chien d'arrêt ont connu un franc succès avec 56 concurrents et un repas champêtre qui c'est déroulé sous un soleil de plomb. Le tirage du panier garni a récompensé une habitante de Billio.



Nous tenons à remercier tous nos bénévoles, la mairie et nos partenaires pour cet évènement.

La vente de pâté de chevreuil est également une réussite en cette fin d'année.



La gagnante du concours de chien d'arrêt "Plume", ainsi que les membres du bureau et les juges du concours.



Les pistons percés

Comme chaque année, l'association LES PISTONS PERCES, a rassemblé le 02 mars une soixantaine de motards, et ce, malgré un temps incertain les jours précédents. Cette journée s'est déroulée sous un beau soleil ! Merci à tous d'avoir répondu "Présent".

Puis arrive la journée tant attendue du 31 août 2024, avec une belle démonstration de tracteurs tondeuses et de mobylettes, sans oublier les courses des kids !

Comme à l'accoutumée, les nombreux spectateurs sont venus encourager les pilotes et visiter l'exposition des anciens tracteurs.

L'association remercie chaque participant pour son aide, ses encouragements et ses retours positifs.

L'équipe des Pistons Percés vous dit à l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



Petit bolide billiotais

Le Petit Bolide Billiotais, également connu sous l'acronyme PBB a encore fait des siennes en 2024.

Les 22 membres de cette dynamique association ont tenu leurs engagements en organisant les 2 courses prévues au programme à savoir :

Tout d'abord un championnat de France (CF) excusez du peu, dans la catégorie des bolides à l'échelle 1/5. Cette compétition acharnée s'est déroulée les 12 et 13 Avril sous un soleil bienfaiteur et a permis à 70 pilotes d'en découdre dans des conditions idylliques. Pendant que les membres s'affairaient au four, au moulin, à la restauration, à la buvette, au comptage et au contrôle technique, les courses s'enchaînaient à un rythme d'enfer dans lesquelles nos 5 pilotes locaux tentaient de sortir leur épingle du lot. Trois de nos pilotes ont d'ailleurs atteint les finales. Bravo à eux !!

Ensuite c'est une course régionale qui s'est déroulée sur le circuit du Pont d'Argent dans laquelle les échelles 1/8 thermiques et électriques côtoyaient les « grosses » 1/5. Le plein de pilotes a permis de remplir les séries pour des courses sérieuses et viriles. Une panne du système de comptage a interrompu définitivement la possibilité de classement l'après-midi. Les résultats définitifs ont été pris sur les qualifications du matin et un pilote du club s'est illustré en ramenant la coupe à la maison !

Pour chaque course, le public est venu nombreux voir vrombir ces fragiles petites mécaniques en profitant de l'occasion pour se retrouver à la buvette ou à la restauration. Le club souhaite remercier chaleureusement les associations qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour nous aider : Le FCB, la société de chasse ainsi que les pistons percés sans oublier le comité des fêtes.

Notons que de nombreuses journées de travaux ont été nécessaires pour proposer un terrain de jeu idéal. Merci aux bénévoles pour leur engagement.



D'autres compétitions régionales, nationales et internationales se sont enchaînées dans toute la France et tout au long de l'année avec en apogée, un championnat d'Europe organisé sur la piste de notre club ami de l'AMCO à Hanvec près de Brest. Un événement majeur et à proximité auquel nos pilotes ont participé avec diverses fortunes.

La relève est assurée avec les jeunes du club, au nombre de 4, 3 garçons et une fille, de 7 à 14 ans, qui progressent constamment et que nous commençons à suivre sur les courses. Deux d'entre eux finissent même respectivement 3ème et 4ème au cumul du championnat de Bretagne « promo ».

Gageons que 2025 sera pleine de challenges et avec la trêve hivernale pour affûter matériel et châssis, les pilotes porteront haut les couleurs du PBB !



Agenda :

le 06 avril : manche du championnat de Bretagne

Le 28 septembre : manche du championnat de Bretagne



Anciens combattants : UNACITA / ABSR

"Association Billiotaise du Souvenir et de la reconnaissance"

Les commémorations aux monuments aux morts se sont déroulées comme à leur habitude, conjointement avec les anciens combattants de la commune de Guéhenno.



La cérémonie du 08 mai a permis de se rendre au cimetière, pour nous permettre de nous incliner sur les tombes de nos chers disparus. Les travaux de rénovation sont achevés. Les tombes ont été rénovées par Jo Dréano, et nous le remercions pour son excellent travail.

Le groupe s'est rendu au restaurant de St-Aubin, afin de partager un moment de convivialité autour d'un bon repas.

Le lundi 11 novembre, nous avons célébré, le 106^e anniversaire de



l'Armistice 1918, avec la victoire pour la France et les Al-

Le bureau UNACITA

Président : Gérard Bréhélin - Trésorier : Jean-Loïc Joubioux
Secrétaire : Isabelle Bréhélin

Le bureau ABSR

Président : Yannick Caro - Trésorier : Gilbert Goulard
Secrétaire : Isabelle Bréhélin

liés après quatre années de combats meurtriers face à l'Allemagne et aux Empires Centraux.

Les monuments aux morts rappellent le souvenir de ces Poilus qui ont sacrifié leur vie pour la Patrie et la Liberté. Morts pour la France, ils méritent la reconnaissance de la Nation.

Ces 2 cérémonies sont aussi des journées de recueillement intergénérationnel, et nous remercions les parents qui accompagnent leurs enfants à ces cérémonies.

Nous remercions Gilbert et Yannick nos fidèles portes drapeaux, qui sont présents sur les commémorations communales et présents également sur l'ensemble du territoire où les sollicitations sont nombreuses.

A noter :

L'assemblée générale des deux associations aura lieu le dimanche 16 février à 10h30 à la salle « Le tilleul »



Juin 1944 - Juin 2024

80^{ème} anniversaire du débarquement

La Bretagne au cœur de la Résistance française

Le saviez-vous ?

Pendant une quinzaine de jours, au début du mois de juin 1944, le village de Saint-Marcel, dans le Morbihan, abrite le plus grand camp de résistants de France. Plus de 2 000 femmes et hommes y sont rassemblés avec pour objectifs de ralentir le déploiement des forces allemandes vers la Normandie.

Drop Zone Baleine

Les Forces Françaises de l'intérieur sont chargées de trouver une zone en Bretagne où les Alliés pourront parachuter des caisses d'armes pour soutenir les combattants.

Cette zone est définie au cœur du Morbihan, entre Sérent et Saint-Marcel, sur un espace de landes entouré de bois. Surnommée « Drop Zone Baleine » cet emplacement est déjà repéré depuis plus d'un an par la France Libre.

Ce périmètre devient le plus gros centre de parachutage de France occupée : plus de 2 500 containers et 4 jeeps, y sont réceptionnés en l'espace de 2 semaines.



Le monument de la résistance à Saint Marcel

Juin 1944 - Juin 2024

80^{ème} anniversaire du débarquement

La ferme de la Nouette : cœur de la résistance en France

Pour encadrer la Résistance locale, 150 parachutistes du 4^e Special Air Service/2^e Régiment de Chasseurs Parachutistes, sont également déployés sur la zone. L'information passe dans la Résistance bretonne. Les hommes et femmes de « l'armée des ombres » affluent vers le centre de commandement, installé à la ferme de la Nouette.

Du 5 au 17 juin 1944, plus de 2 000 hommes et femmes, issus de tous les mouvements de la Résistance française sont réunis à Saint-Marcel. Ces maquisards, qui mènent de nombreuses actions de sabotage, sont ravitaillés par les fermes et habitants des alentours. La Bretagne est alors le cœur battant de cette Résistance !

Opération Dingson

Dans le cadre de la bataille de Normandie (opération Overlord), 18 SAS (Special Air Service) des Forces françaises libres, commandés par les lieutenants Pierre Marienne et Henri Deplante, sont parachutés le soir du 5 juin 1944 (22 h 30, heure locale) près de Plumelec et de Guéhenno (Morbihan), à 15 km de Saint-Marcel : c'est l'opération Dingson.

18 autres SAS sont aussi parachutés dans les Côtes-d'Armor (forêt de Duault) (opération Samwest), pour bloquer les transports des forces d'occupation stationnées en Bretagne vers la Normandie.

La Résistance Bretonne, inconnue des Alliés, avait déjà entrepris les sabotages. La mission des SAS va devenir par parachutage, l'armement des Résistants Bretons FFI et FTP. Malgré un accrochage dans le Morbihan dès l'atterrissage qui fait un mort, le caporal Émile Bouétard et trois prisonniers, 14 SAS guidés par les Résistants arrivent à Saint-Marcel. Jusqu'au 18 juin, 160 parachutistes du 4th SAS vont les rejoindre, dont le commandant du régiment Pierre-Louis Bourgoïn.



Ici on peut reconnaître Frédéric Kerdal, Dominique Le Glau-nec, Jean Guillo, Joseph Jarno, Alain Bompais, Jean-Baptiste Gabillet...



Section FFI de Billio

Sur cette photo de la section FFI de Billio, sont présents Jean Guillo, Firmin Le Callonnec, Jean-Baptiste Gabillet...

Si vous reconnaissez un autre résistant, merci de contacter la mairie.

La bataille de Saint-Marcel

Alertées par le ballet aérien incessant, les autorités allemandes découvrent finalement le pot aux roses. Deux voitures de la Feldgendarmerie, ayant pénétré dans le périmètre de sécurité du camp, sont attaquées.

Le 18 juin 1944 s'engage ainsi la bataille de Saint-Marcel. La bataille fait rage, mais les maquisards, épaulés par des chasseurs bombardiers américains, parviennent à maintenir les Allemands à distance toute la journée. À la nuit tombée, les combats cessent, mais le camp est abandonné par ses occupants, qui se dispersent en petits groupes.

Ce jour-là, Pierre Marienne (1908-1944) galvanisa les combattants, il mitrailait les Allemands d'une jeep en intervenant dans les secteurs menacés. Blessé à la tête et couvert d'un bandeau de parachute blanc teinté de sang, il y gagna son surnom : le « lion de Saint-Marcel ».

Au matin du 19 juin 1944, les Allemands découvrent la ferme de la Nouette désertée, ses stocks de poudre et de munitions détruits.

De terribles représailles s'abattent sur les habitants du Morbihan et une traque sans merci est menée contre les résistants. Mais le camp de Saint-Marcel reste un symbole fort d'union qui marque les consciences.

Musée de la Résistance en Bretagne

C'est en mémoire de cet épisode héroïque qu'est fondé, en 1984, à ce même emplacement, le musée de la Résistance en Bretagne. De nombreux objets en lien avec la période de l'occupation à la Libération y sont exposés. Une rue bretonne sous l'occupation y est même reconstituée !

L'équipe de la ville évolue en EVB

Le 31 mars dernier a eu lieu la 3ème balade de mobs.

Malgré la matinée très pluvieuse, 115 fous du guidon se sont tout de même présentés au départ. Merci à eux d'avoir tenu le rendez vous.

L'Equipe de la Ville évolue en se renommant EVB (Equipe de la Ville de Billio). Le groupe se complète en accueillant Mélanie, David et Alexandre.

Cette année, en partenariat avec le FC Billio, on remet ça !

La descente de caisse à savon aura lieu pour la 2ème fois le dimanche 20 avril. La matinée débutera à 11 h par la chasse à l'œuf pour les enfants.

L'Equipe se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2025 pleine de réussite dans vos projets.

Composition du bureau

Président : Caro Fabien 06 78 32 31 20

Vice-présidents : Le Gal Rémi et Arhur David

Trésorier : Binoist Alexandre

Secrétaire : Lainé Mélanie

Dimanche 20 Avril 2025

11h : Chasse à l'œuf

12h : Restauration rapide

14h : Descente de caisse à savon

18h : Remise des lots

19h : Repas sous chapiteau

21h : Concert gratuit avec KERLIN et THE TROMBONATOR



Le Palet Billiotais

L'association des « Palets Billiotais » est bien encrée sur la commune. Chaque mardi après-midi et chaque di-



manche matin, ses adeptes se retrouvent à côté de la salle Le Tilleul, pour partager un moment de convivialité et de franche rigolade. Une quinzaine de personnes assidues échange ainsi « leur lancer de palet » pour déterminer le joueur le plus adroit ou l'équipe vainqueur.

Le but de cette association réside dans le partage, la transmission de ce jeu ancien et surtout l'échange. Toutes les générations y sont représentées, ce qui démontre l'attrait porté à cette discipline.

Composition du bureau

Co-Présidents : Eric Gabillet et Gérard Trégaro

Co-trésoriers : Jean Mauguen et Jean-Luc Le Bouquin

Co-secrétaires : Mikael Gendron et Gilles Duval

ADMR de Plumelec : un service de proximité



L'association locale ADMR de Plumelec, présidée par Martine Ferrand, a été créée en 1992. Elle s'appuie sur une équipe dynamique

de 11 bénévoles, toujours à l'écoute des besoins de la population. Cette équipe est accompagnée par les services supports de la fédération ADMR, basée à Vannes.

L'ADMR de Plumelec contribue au bien-être à domicile pour tous en favorisant le maintien ou le développement de l'autonomie des personnes aidées. Elle participe aussi à la création d'emplois locaux et à l'animation sociale du territoire.

Notre secteur d'intervention

L'association intervient sur les communes suivantes : Plumelec, Billio, Bignan, Buléon, Guéhénno, Plaudren (sauf pour le SSIAD), Saint-Allouestre et Saint-Jean-Brévelay.

Nos services

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Le service repose sur une équipe de 16 aides à domicile ainsi qu'une assistante technique et administrative. Nous proposons des services adaptés à différents publics : personnes âgées, personnes malades ou en situation de handicap. Nos aides à domicile interviennent dans des actes essentiels de la vie quotidienne :

- Entretien du logement et du linge,
- Aide aux courses,
- Aide à la toilette et aux transferts,
- Accompagnement et soutien au quotidien.

En cas de besoin, nous vous accompagnons dans la constitution de dossiers pour obtenir des aides financières (caisse de retraite, conseil départemental APA, etc.).

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Ce service repose sur une infirmière coordinatrice et une équipe de 8 aides-soignants. Il s'adresse, sur prescription médicale, aux personnes malades et/ou dépendantes âgées de 60 ans et plus. Il vise à favoriser le maintien à domicile tant que leur situation le permet, en garantissant la qualité et la continuité des soins.

Le SSIAD collabore étroitement avec les professionnels médicaux et paramédicaux du territoire, tout en respectant strictement le secret professionnel. Les frais de soins sont entièrement pris en charge par les caisses d'assurance maladie.

En collaboration avec les SSIAD de Locminé, Cléguérec et Pontivy, nous proposons une Équipe Mobile Mémoire (EMM). Cette prestation s'adresse aux personnes atteintes de maladies d'Alzheimer ou apparentées à un stade peu évolué. Une prescription médicale est nécessaire pour en bénéficier.

Portage de repas et téléassistance

En complément des services précédents, l'ADMR de Plumelec propose des prestations de portage de repas à domicile et de téléassistance pour sécuriser les personnes vivant seules.

NOUS SITUER - NOUS JOINDRE

1 rue du Capitaine Marianne - 56420 PLUMELEC
(au sous-sol de la résidence autonomie « La Peupleraie »)

Pour le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) :

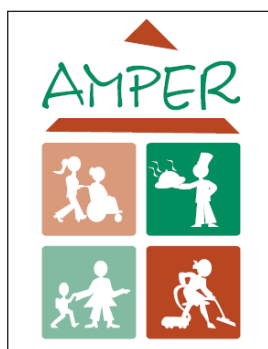
Accueil téléphonique du Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (06 88 87 52 24) Accueil physique le lundi – mardi – jeudi – vendredi - plumelec@admr56.com

Pour le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

02 97 42 30 05 - ssiadplumelec@admr56.com

Site internet : www.admr56.com

L'association AMPER, Des repas cuisinés et variés, livrés chez vous



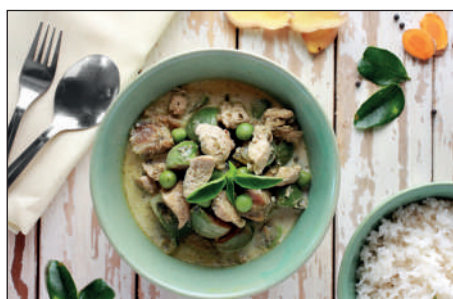
Vous souhaitez rester chez vous le plus longtemps possible, mais vous avez du mal à préparer vos repas ? Vous avez envie de vous faire plaisir avec des plats savoureux et équilibrés ? Vous cherchez une solution simple et flexible pour votre alimentation ?

AMPER a une solution : le service de livraison de repas à domicile !

En choisissant AMPER pour la livraison de repas à domicile, vous bénéficiez de menus copieux, variés selon les saisons, de repas équilibrés et élaborés à partir de produits locaux. Nous proposons des menus adaptés aux régimes spécifiques (pauvre en sel, pauvre en sucre, faciles à manger, mixés, végétariens...).

Vous pouvez tester un repas gratuitement avant d'adopter le service. Pas d'engagement de durée, un simple coup de fil, nous mettons en place le service très rapidement. Des repas adaptés et équilibrés, des choix variés, une solution simple et flexible.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès de votre caisse de retraite, de votre mutuelle ou du Conseil Départemental. Le service entre dans le champ des « services à la personne » et ouvre donc droit au crédit d'impôts de 50% sur la part livraison.



DES REPAS CUISINÉS ET VARIÉS LIVRÉS CHEZ VOUS



Vous choisissez
des repas dans nos menus variés
en fonction des saisons



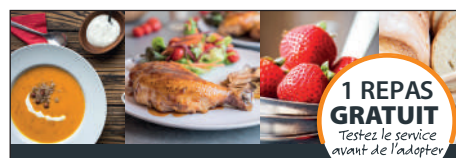
Nous livrons
directement à votre domicile



Vous appréciez
des repas équilibrés et copieux
7 jours / 7



NOTRE MISSION :
VOUS FACILITER
LA VIE !



LES AVANTAGES DU SERVICE AMPER



Pratique à consommer :
Juste à réchauffer !



Service sans engagement
de durée



Nutrition
personnalisée



La fin de la corvée
des courses !



Des économies :
50% de crédit d'impôt sur la livraison



Paiement facile et sécurisé
par prélèvement

amper.asso.fr
02 97 46 53 14 / 02 99 01 83 59
prad@amper-asso.fr



Pour plus d'informations,
vous pouvez contacter
Tiphaine GERGAUD
au 02 97 46 53 14
ou par mail
prad@amper-asso.fr

Souvenir français Centre Morbihan en 2024



Le Souvenir Français gardien de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France afin que nous puissions vivre dans un pays libre aujourd'hui :

C'est le devoir de mémoire.

L'année 2024, c'est l'année du 80ème anniversaire de la libération de la Bretagne et le Comité Centre Morbihan s'est beaucoup investi toute l'année pour commémorer celui-ci.



Avec plus de 20 sorties sur le terrain, accompagnées du drapeau, mais le point fort qui nous a tous mobilisés, c'est **le capitaine Pierre Marienne**. Tout a commencé **le 17 février par la restauration des 3 tombes** au cimetière de Guéhenno, celle d'un partisan Auguste Gillet, celle d'un FFI tué accidentellement à Château neuf, Jules Le Guyader et la 3ème celle d'Henri Nouail FFI massacré à Kerihuel.

Le 6 juillet La Marche de Marienne pour suivre les traces des FFI et des SAS. Le matin inauguration des tombes au cimetière de la commune, puis départ de ce lieu de la première marche de Marienne (7,5km), plus de 250 marcheurs ont arpenté routes et chemins pour rejoindre le village de Quénelec, lieu stratégique où Marienne et ses hommes ont séjourné 12 nuits. Accueillie au son de la cornemuse, la troupe de marcheurs s'est restaurée en musique, puis **a visité l'expo** sur l'occupation allemande sur le canton de St Jean Brévelay. Avant de partir, **l'inauguration du panneau Pierre Marienne** sur l'espace aménagé à l'entrée du village. L'après midi 150 marcheurs ont entamé la **2ème marche de Quénelec (8km) au village de Kerihuel** où l'historien Olivier Porteau a retracé les derniers jours de Pierre Marienne et l'exécution de



18 personnes dans ce lieu. Cette journée fut une totale réussite, c'est la récompense d'une équipe de bénévoles, qu'elle en soit remerciée.

Le 18 octobre à Plumelec, nous avons honoré Le Capitaine Pierre Marienne comme étant le héros Morbihannais parmi les 100 de 1944. Pas moins de 150 personnes étaient présentes, accompagnées de 36 drapeaux. La classe de l'école primaire St Mélec était aussi de la matinée, fière de porter le mini drapeau du S.F. obtenu par la 2ème place au concours départemental du S.F. De plus le Comité a monté une plaque sur la tombe de Pierre Marienne relatant sa présence dans celle-ci. Devant un tel investissement du Comité, l'année 2024 est appelée « **l'année Pierre Marienne** »



Sans oublier le 9 juillet à St Jean Brévelay, la commémoration de la rafle de 1944 et l'inauguration d'une plaque en souvenir des 13 morts de la 2ème guerre mondiale par la mairie et le Souvenir Français.



Petit rappel : le comité du S.F. (France), c'est 1100 comités et 98 000 adhérents, le Morbihan c'est 10 comités et plus de 1000 adhérents. Pour notre Comité nous sommes plus de 220 adhérents en 2024 avec une balance entrée/sortie positive de + 13.

Le président du Comité Centre Morbihan Jo Dréano

Association Don du Sang Saint-Jean-Brévelay



Au niveau local, le rôle de l'ADSB (Association pour le Don de Sang Bénévole) est de faciliter l'action de l'EFS (Etablissement Français du Sang) lors des collectes mobiles (5 par an sur le secteur : 1 à Bignan, 2 à Plumelec et 2 à St Jean Brévelay).



Notre « Mission » est de distribuer les tracts et affiches, de préparer la salle, d'accueillir les donneurs...

C'est aussi de recruter et de fidéliser ceux-ci et de faire la promotion du don de sang et de plasma. Pour-

quoi moins de 5 pour 100 des personnes en capacité de donner le font ? Ex. la commune de Billio, en 2023, comptait 226 personnes en âge de donner et seulement 11 personnes l'ont fait ! Il faut croire que les freins sont plus forts que les motivations ; et pourtant c'est un geste à la portée de tout le monde de pouvoir SAUVER DES VIES... Il suffit d'avoir entre 18 et 70 ans (65 pour le plasma), d'être en bonne santé, de peser plus de 50 kilos (55 pour le plasma) et de ne pas présenter de contre-indication ponctuelle ou définitive... (traitement, soins dentaires, tatouage récent, voyage à l'étranger ...).

**Alors, qu'attendez-vous pour franchir le pas ?
Les malades ont besoin de vous MAINTENANT.**

Les membres de Billio : Laurence Etienne, Yvonne Nio, Christelle Ropert.

Le Président : Jean-Jo RUBEAUX - jeanrubeaux@yahoo.fr

Co-Président : Didier Le Cam ;

Trésorière : Michelle Dubot ;

VP : Armelle Guillo et Yannick Laudrin.



Collectes 2025

(sous réserve de modifications.)

- Vendredi 21/02 à Plumelec
- Mercredi 21/05 à St Jean Brévelay
- Mardi 29/07 à Bignan
- Mardi 30/09 à Plumelec
- Mercredi 24/12 de 9h à 12h à St Jean Brévelay



FAVEC

Fédération des Associations de Conjointes Survivants et parents d'Orphelins

L'association accueille, écoute et informe les veuves et veufs sur leur droits immédiats et les aides pour la constitution de dossiers après décès auprès des différents organismes de retraite (Carsat, Cicas, MSA, RSI). Les sorties contribuent à la Lutte contre l'isolement.

Quelques permanences proches de Billio :

- horaires pour toutes : 10h à 12h
- Saint Jean Brévelay : dernier Vendredi de chaque mois
- Josselin : le premier mardi de chaque mois
- Locminé : le premier jeudi de chaque mois

Pour plus de renseignements :

Madame GALLOPIN Dominique 06 26 41 07 27



La Claie Sans Frontières



Du 24 au 27 mai 2024, nous avons reçu une quarantaine de nos amis de Botley qui ont été accueillis dans une vingtaine de familles réparties sur les différentes communes jumelées avec Botley. Cette année, 2 nouvelles familles avec des enfants ont reçu des nouvelles familles

anglaises. La commune de Bignan a accueilli chaleureusement les anglais après un long voyage. Lors de leur séjour, ils ont visité le musée St Marcel, celui du Poète Ferrailleur, passé un moment en famille et le dimanche soir la traditionnelle soirée de fin de séjour a eu lieu à Plaudren. Ils sont tous repartis heureux de ce weekend français le lundi matin de St-Jean-Brevelay. Leur prochaine venue est prévue en 2026!

Prochain séjour à Botley :

Week-end de l'ascension 2025 du 29 mai au 01 juin



Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : asso.jumelage.botley@gmail.com

Séjour des anglais de Botley du 24 au 27 mai, sous le signe de l'Histoire

Arrivés en fin d'après midi du vendredi 24 mai, un accueil chaleureux a été réservé au groupe anglais de Botley (plus de 40) dont 9 jeunes , par la municipalité de Bignan , ainsi qu'à leurs hôtes bretons .

La journée de samedi a démarré par la visite du musée de St-Marcel en hommage au 80 ème anniversaire du Débarquement : « Un moment intense d'émotions et de découvertes de ce que fut la résistance bretonne, avec de nombreux témoignages puissants » note Jean-Marc Denis de Plaudren. L'après-midi a été consacrée à la visite du musée du poète ferrailleur à Lizio.

Dimanche soir, c'est à Plaudren qu'a été rendu un hommage au pilote anglais abattu au sud de la commune en mai 1944. La place portant son nom a été inaugurée l'an dernier en présence de membres de la famille de Peter Arthur Meakin.



Ensuite, la traditionnelle soirée festive s'est déroulée salle Ty-An-Holl. Puis le lundi matin, les anglais de Botley, enchantés de leur séjour ont repris le chemin du retour en se donnant rendez-vous l'an prochain à Botley.

Cercle celtique TAL OUZ TAL

Notre spectacle RESIST'DAÑS, qui traite des bals clandestins pendant la seconde guerre mondiale sur notre territoire, a reçu à nouveau en 2024 un franc succès auprès des communes de Plumelec, St Marcel, St Jean-Brévelay et Guéhenno. Un public ravi, venu nombreux nous applaudir et notamment cette année 2024 pour les 80 ans de la Libération de la France.



Au Festival d'Arvor, en vue de fêter la libération de la ville de Vannes le 4 Août 1944 et à l'issue de la présentation de notre spectacle, nous avons conservé le Label Argent de la part du Jury, une reconnaissance du travail effectué.



Bureau :

Florence Lucas, Présidente

Damien Guého, Vice-président

Stéphanie Gledel et Bertrand Le Cunff, Trésoriers

Sylvie Ars et Nathalie Le Cunff, Secrétaires

Toutes ces animations ont pu être réalisées grâce à l'investissement de tous les bénévoles de la grande famille Tal Ouz Tal, une cinquantaine de danseurs, figurants, musiciens, techniciens...

Maintenant, place à un nouveau spectacle pour 2025 !

Il est toujours possible de nous rejoindre pour cette belle aventure en tant que figurants, danseurs, chanteurs, musiciens... (Adultes, adolescents et enfants).



Répétitions selon un calendrier établi à l'avance, le vendredi soir ou le dimanche, mais pas toutes les semaines.

Contact : 06 67 17 94 92



1 plateau 2 fous



Club d'échecs loisirs et détente, "1 Plateau 2 Fous" est ouvert deux fois par semaine :

- tous les mardis soirs de 18h à 19h30
- tous les samedis matins de 10h à midi



Toutes les informations sont sur le site www.1plateau2fous.fr, en particulier l'agenda à jour pour être sûr des créneaux ouverts.

Pour plus d'informations, contactez le président Alan COUGHLIN : 06 95 12 13 17

à la salle de la Claie à Saint-Jean Brévelay, dans le bâtiment de la médiathèque.

Le club est ouvert à tous et nous accueillons avec plaisir les enfants et les grands débutants ! Vous ne savez pas du tout jouer ? Nous serons ravis de vous apprendre. Vous jouez régulièrement en ligne de votre côté ? Venez jouer avec des gens en vrai ! C'est beaucoup plus amusant de pouvoir en parler dans la bonne humeur.



SOLIHA avec
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
BRETAGNE

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover son habitat

Des subventions pour mon logement



SOLIHA Bretagne est une association à vocation sociale qui œuvre chaque jour pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat. SOLIHA Bretagne est partenaire du Département du Morbihan, via un programme d'intérêt général pour le maintien à domicile. Pour votre projet :

- Après vérification de votre situation et de vos ressources
- Une ergothérapeute se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un audit et vous préconiser des travaux adaptés à votre situation et à votre logement.
- Nous réalisons ensuite les demandes de subventions (ANAH, Département, caisses de retraite, aides locales des collectivités...) et vous accompagnons jusqu'au versement des subventions.

« Mieux vous loger c'est notre mission »

Pour vos travaux d'adaptation du logement ou de rénovation énergétique, vous pouvez nous contacter au 02 56 69 00 16 ou sur solihb-bretagne.fr
Antenne de Vannes : 8, Avenue Edgar Degas



